

Conseil

C/52/2

**Cinquante-deuxième session ordinaire
Genève, 2 novembre 2018****Original : anglais
Date : 14 septembre 2018****RAPPORT ANNUEL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR 2017***Document établi par le Bureau de l'Union**Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. Le présent document contient le rapport annuel du Secrétaire général pour 2017. L'annexe III rend compte des résultats obtenus en 2017 selon la structure du programme et budget pour l'exercice biennal 2016-2017 (document C/49/4 Rev.). L'appendice contient une liste de sigles et d'abréviations.

RÉSUMÉ

2. On trouvera ci-après un résumé de certains des principaux éléments du rapport.

Vue d'ensemble*Composition de l'Union*

3. Le 10 octobre 2017, la Bosnie-Herzégovine a déposé son instrument d'adhésion à la Convention UPOV et a adhéré à l'UPOV le 10 novembre 2017.

4. Au 31 décembre 2017, l'Union comptait 75 membres (73 États et 2 organisations), couvrant 94 États. Cinquante-sept membres étaient liés par l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, 17 membres étaient liés par l'Acte de 1978 et un membre était lié par la Convention de 1961 modifiée par l'Acte de 1972. Les détails concernant la situation des membres de l'Union par rapport aux divers actes de la Convention au 31 décembre 2017 figurent dans l'annexe I.

Situation des autres États et organisations

5. En 2017, le Conseil :

- a rendu une décision positive quant à la conformité de la loi sur la protection des obtentions végétales du Brunéi Darussalam;
- a rendu une décision positive quant à la conformité du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Guatemala;
- a rendu une décision positive quant à la conformité du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Myanmar.

6. Au 31 décembre 2017, 16 États et une organisation avaient engagé la procédure d'adhésion à la Convention UPOV.

7. Au 31 décembre 2017, 24 États et une organisation avaient pris contact avec le Bureau de l'Union afin de solliciter une aide dans l'élaboration de lois fondées sur la Convention UPOV.

Cours, séminaires, ateliers, missions, contacts importants

8. En 2017, le Bureau a organisé un total de 95 missions (81 hors de Genève et 14 à Genève), dont la liste est fournie dans l'annexe II du présent document.

9. Deux sessions pour chacun des cours d'enseignement à distance de l'UPOV ont été organisées en anglais, en français, en allemand et en espagnol.

Résultats et indicateurs d'exécution pour 2017

Politique générale en matière de protection des obtentions végétales (sous-programme UV.1)

10. En 2017, le Conseil et le Comité consultatif ont rendu un certain nombre de décisions importantes concernant les orientations et les programmes de l'Union, notamment : l'approbation d'un plan de développement stratégique visant à diversifier les sources de revenus de l'UPOV afin d'assurer et de renforcer la viabilité des activités et services existants; l'organisation d'une seule série de sessions annuelles de l'UPOV à Genève; l'élaboration de l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA; les questions portant sur les interactions avec le Traité international; l'adoption d'une rubrique contenant des questions fréquemment posées (FAQ) sur l'intérêt que présente le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV au regard des objectifs de développement durable des Nations Unies; et l'approbation d'un programme relatif à l'utilisation du russe dans le contexte de l'UPOV.

Services fournis à l'Union en vue d'augmenter l'efficacité du système de l'UPOV (sous-programme UV.2)

11. Le lancement du formulaire de demande électronique, désormais désigné comme l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA, a constitué une étape fondamentale de 2017. L'existence du modèle de principes directeurs d'examen fondé sur le Web a permis de rapidement étendre la couverture d'UPOV PRISMA à toutes les plantes et espèces végétales pour lesquelles les membres de l'Union utilisent le modèle de principes directeurs comme modèle de base pour les questionnaires techniques de leurs formulaires de demande. L'introduction d'UPOV PRISMA met en lumière l'importance croissante et permanente que revêtent les principes directeurs de l'UPOV pour l'examen DHS. En 2017, les principes directeurs d'examen adoptés ont couvert 94% de toutes les entrées de droits d'obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales PLUTO. L'intégration des informations relatives à UPOV PRISMA, au modèle de principes directeurs d'examen, à la base de données GENIE et à la base de données PLUTO deviendra un moyen essentiel de fournir des services plus efficaces et rationnels. L'adoption d'une version révisée des notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées et l'adoption de nouvelles notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication ont constitué une étape importante pour une meilleure compréhension de ces mesures.

Aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV (sous-programme UV.3)

12. En 2017, le Bureau de l'Union a organisé 105 missions ou manifestations auxquelles il a également participé et où 111 États et 14 organisations ont reçu des informations sur le système de l'UPOV. Seize États et une organisation ont bénéficié d'une assistance dans l'élaboration de leur législation relative à la protection des obtentions végétales et trois États ont engagé la procédure d'adhésion à l'Union. Les cours d'enseignement à distance de l'UPOV ont été suivis par des participants de 75 États et cinq organisations.

Relations extérieures (sous-programme UV.4)

13. Certains des faits les plus marquants de 2017 ont été l'adoption d'une rubrique contenant des questions fréquemment posées (FAQ) sur l'intérêt que présente le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV au regard des objectifs de développement durable des Nations Unies ainsi que la publication, sur le site Web de l'UPOV, d'une étude intitulée "*The socio-economic benefits of UPOV membership in Viet Nam : An ex post assessment on plant breeding and agricultural productivity after ten years*" (auteur principal : Steffen Noleppa), par HFFA Research GmbH, et d'une vidéo intitulée "*Using the UPOV system to benefit custodians of native wild germplasm in Argentina*". La question de l'intérêt limité pour les rubriques nouvellement publiées à l'intention des parties prenantes sur le site Web de l'UPOV sera examinée ultérieurement.

14. Un rapport détaillé des résultats et indicateurs d'exécution figure à l'annexe III.

Table des matières

I.	COMPOSITION DE L'UNION	3
	Membres.....	3
	Situation par rapport aux divers actes de la Convention	3
	États/Organisations qui ont engagé la procédure pour devenir membres de l'Union	4
II.	SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES	5
	Conseil.....	5
	Comité consultatif.....	5
	Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN	5
III.	COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS, CONTACTS IMPORTANTS	6
	Activités individuelles	6
	Cours d'enseignement à distance	9
IV.	RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS	10
V.	PUBLICATIONS	10
	ANNEXE I : Membres de l'Union	
	ANNEXE II : Liste des missions et activités et contribution aux indicateurs d'exécution en 2017	
	ANNEXE III : Résultats et indicateurs d'exécution pour 2017	
	Appendice : Sigles et abréviations	

I. COMPOSITION DE L'UNION

Membres

15. Au 31 décembre 2017, l'Union comptait 75 membres (73 États et deux organisations), couvrant 94 États : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

Situation par rapport aux divers actes de la Convention

16. Au 31 décembre 2017, la situation des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention se présentait comme suit :

a) 57 membres étaient liés par l'Acte de 1991 : Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Maroc, Monténégro, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Viet Nam.

b) 17 membres étaient liés par l'Acte de 1978 : Afrique du Sud, Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Chili, Chine, Colombie, Équateur, Italie, Mexique, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Portugal, Trinité-et-Tobago et Uruguay;

c) la Belgique était liée par la Convention de 1961 modifiée par l'Acte de 1972.

17. L'annexe I fait le point sur le statut des membres de l'Union par rapport aux différents actes de la Convention au 31 décembre 2017.

États/Organisations qui ont engagé la procédure pour devenir membres de l'Union

18. Aux termes de l'article 34.3) de l'Acte de 1991, "tout État qui n'est pas membre de l'Union ou toute organisation intergouvernementale demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de la présente Convention".

19. Dans une lettre datée du 20 mars 2017, le Brunéi Darussalam a demandé l'examen de la conformité de sa loi sur la protection des obtentions végétales du 13 avril 2015, modifiée le 30 janvier 2016 (la loi), avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

20. À sa cinquante et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017, le Conseil a examiné la conformité de la loi du Brunéi Darussalam avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Le Conseil a décidé :

"a) de prendre note de l'analyse figurant dans le document C/51/17,

"b) de rendre une décision positive quant à la conformité de la loi sur la protection des obtentions végétales du Brunéi Darussalam avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, qui permet au Brunéi Darussalam de déposer son instrument d'adhésion à l'Acte de 1991, et

"c) d'autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement du Brunéi Darussalam de cette décision."

21. Dans une lettre datée du 8 septembre 2017, le Guatemala a demandé l'examen de la conformité de son projet de loi sur la protection des obtentions végétales avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

22. À sa cinquante et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi du Guatemala avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Le Conseil a décidé :

"a) de prendre note de l'analyse figurant dans le document C/51/20,

"b) de rendre une décision positive quant à la conformité du "projet de loi sur la protection des obtentions végétales" (le "projet de loi") avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, qui permet au Guatemala de déposer son instrument d'adhésion dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur, et

"c) d'autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement du Guatemala de cette décision."

23. Dans une lettre datée du 18 septembre 2017, le Myanmar a demandé l'examen de la conformité de son projet de loi sur la protection des obtentions végétales avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

24. À sa cinquante et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017, le Conseil a examiné la conformité du projet de loi du Myanmar avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Le Conseil a décidé :

"a) de prendre note de l'analyse figurant dans le document C/51/21,

"b) de rendre une décision positive quant à la conformité du "projet de loi sur la protection des obtentions végétales" (le "projet de loi") avec les dispositions de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, qui permet au Myanmar de déposer son instrument d'adhésion dès que le projet de loi aura été adopté sans modification et que la loi sera entrée en vigueur, et

"c) d'autoriser le Secrétaire général à informer le Gouvernement du Myanmar de cette décision."

II. SESSIONS DU CONSEIL ET DE SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Conseil

25. Le Conseil a tenu sa trente-quatrième session extraordinaire le 6 avril 2017, sous la présidence de M. Raimundo Lavignolle (Argentine), président du Conseil. Y ont pris part 40 membres de l'Union, 2 États ayant le statut d'observateur et 4 organisations ayant le statut d'observateur. Le compte rendu des décisions prises lors de cette session est présenté dans le document C(Extr.)/34/7.

26. Le Conseil a tenu sa cinquante et unième session ordinaire le 26 octobre 2017, sous la présidence de M. Lavignolle. Y ont pris part 45 membres de l'Union, 7 États ayant le statut d'observateur et 6 organisations ayant le statut d'observateur. Le rapport de cette session est présenté dans le document C/51/22.

27. Un résumé des résultats obtenus par le Conseil en 2017 figure à l'annexe III du présent document, sous-programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales.

Comité consultatif

28. Le Comité consultatif a tenu sa quatre-vingt-treizième session le 6 avril 2017, sous la présidence de M. Lavignolle. Le document C(Extr.)/34/3 contient un rapport des travaux réalisés lors de cette session.

29. Le Comité consultatif a tenu sa quatre-vingt-quatorzième session le 25 octobre 2017 et le matin du 26 octobre 2017, sous la présidence de M. Lavignolle. Le document C/51/18 contient un rapport des travaux réalisés lors de cette session.

30. Un résumé des résultats obtenus par le Comité consultatif en 2017 figure à l'annexe III du présent document, sous-programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales.

Comité administratif et juridique, Comité technique, groupes de travail techniques et Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN

31. Le CAJ a tenu sa soixante-quatorzième session les 23 et 24 octobre 2017.

32. Le TC a tenu sa cinquante-troisième session à Genève du 3 au 5 avril 2017. Le TC-EDC a tenu des réunions les 11 et 12 janvier et les 3 et 4 avril 2017. Le TWA a tenu sa quarante-sixième session à Hanovre (Allemagne) du 19 au 23 juin 2017. Le TWC a tenu sa trente-cinquième session à Buenos Aires (Argentine), du 14 au 17 novembre 2017. Le TWF a tenu sa quarante-huitième session à Kelowna (Canada) du 18 au 22 septembre 2017. Le TWO a tenu sa cinquantième session à Victoria (Canada) du 11 au 15 septembre 2017. Le TWV a tenu sa cinquante et unième session à Roelofarendsveen (Pays-Bas) du 3 au 7 juillet 2017. Le BMT a tenu sa seizième session à La Rochelle (France), du 7 au 10 novembre 2017. Chacune des sessions des groupes de travail techniques a été précédée d'un atelier préparatoire.

33. On trouvera de plus amples renseignements sur les travaux du CAJ, du TC et des groupes de travail techniques dans les documents C/51/9 et C/52/9, intitulés "Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique", et C/51/10 et C/52/10, intitulés "Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN".

34. Un résumé des résultats obtenus par le CAJ, le TC et les groupes de travail techniques en 2017 figure à l'annexe III du présent document, sous-programme UV.2 : Services fournis à l'Union en vue d'augmenter l'efficacité du système de l'UPOV.

III. COURS, SÉMINAIRES, ATELIERS, MISSIONS*, CONTACTS IMPORTANTS

Activités individuelles

35. Un rapport détaillé des activités menées par le Bureau entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2017 figure dans le document [C/51/3](#) intitulé "Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2017", paragraphes 17 à 97. Un résumé de ces activités est également reproduit à l'annexe III de ce document, sous-programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV.

36. L'annexe II du présent document contient une liste des missions menées par le Bureau en 2017.

37. Les paragraphes qui suivent décrivent les activités organisées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2017.

38. Le 2 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Shira Perlmutter, responsable de la politique générale et directrice des affaires internationales, USPTO, pour débattre des activités de coopération entre l'UPOV et l'USPTO.

39. Le 3 octobre, à Genève, le Bureau s'est réuni avec M. Santiago Cevallos Mena, directeur général, IEPI, pour débattre des activités communes possibles visant à promouvoir les droits d'obtenteur en Équateur.

40. Le 4 octobre, à Genève, le Bureau a pris part à une réunion des directeurs des offices de propriété intellectuelle des pays des Caraïbes organisée par l'OMPI, avec des participants des pays suivants : Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Grenade, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie et Trinité-et-Tobago.

41. Le 4 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Olabimpe Akinkuolie, avocate et directrice adjointe de l'enregistrement, Office de la propriété intellectuelle du Belize, pour traiter des questions concernant les activités du Belize.

42. Le 4 octobre, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a assisté à la réunion du Conseil d'administration de l'OCVV.

43. Le 5 octobre, à Genève, le Bureau s'est réuni avec M. Regan Asgarali, contrôleur, Office de la propriété intellectuelle de la Trinité-et-Tobago, pour traiter des questions concernant les faits nouveaux à la Trinité-et-Tobago.

44. Le 5 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Khanlasy Keobounphanh, directrice générale, et M. Vilay Duangthongla, responsable de la coopération internationale, département de la propriété intellectuelle, Ministère des sciences et des techniques de la République démocratique populaire lao. Cette visite avait pour objet d'examiner les modifications proposées pour la législation nationale en matière de propriété intellectuelle par rapport à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et de fournir les documents relatifs à la procédure d'adhésion à l'UPOV.

45. Le 5 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite d'une délégation de Nouvelle-Zélande comprenant M. Ross van der Schyff, commissaire aux brevets, droit des marques et des dessins et modèles et protection des obtentions végétales, Mme Ingrid Bayliss, directrice nationale, Office de la propriété intellectuelle de la Nouvelle-Zélande et M. Gus Charteris, directeur, droit des affaires, Ministère des affaires, de l'innovation et de l'emploi. La délégation a fourni au Bureau des informations concernant la révision de la législation néo-zélandaise sur la protection des obtentions végétales.

46. Le 5 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Lekeicha Caesar-Toney, directrice de l'enregistrement, CIPO de Saint-Vincent-et-les Grenadines, pour traiter des questions concernant les activités de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

47. Le 5 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de courtoisie de Mme Wanjiru Kamau-Rutenberg, directrice de l'organisation AWARD.

48. Le 6 octobre, à Genève, le Bureau s'est réuni avec M. Denis L. Bohoussou, directeur général de l'OAPI, pour traiter des questions et des mesures de coopération visant à promouvoir les droits d'obtenteur à l'OAPI.

* Le terme "missions" fait référence à des événements tenus hors du siège de l'UPOV.

49. Le 6 octobre, à Genève, le Bureau s'est réuni avec M. Ray Augusto Meloni García, directeur de la division des signes distinctifs, INDECOPI, pour débattre des activités communes possibles visant à promouvoir les droits d'obtenteur au Pérou.
50. Le 6 octobre, à Genève, le Bureau de l'Union s'est réuni avec M. Adérito de Oliveira Bonfim, directeur général, Service national de la propriété industrielle (SENAPI) de Sao Tomé-et-Principe, pour débattre de la possibilité d'organiser un évènement à Sao Tomé-et-Principe (Journée de la propriété intellectuelle en avril 2018), en collaboration avec l'OMPI, en vue de présenter l'UPOV et les droits d'obtenteur.
51. Le 6 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de Mme Peronia Browne, responsable du service d'enregistrement, Office pour l'enregistrement des sociétés et de la propriété intellectuelle de Sainte-Lucie, pour traiter des questions concernant les activités à Sainte-Lucie.
52. Du 8 au 10 octobre, à Riga (Lettonie), le Bureau a pris part à la réunion annuelle de l'ESA, où il a présenté l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA et tenu un stand dans la salle d'exposition en vue de promouvoir UPOV PRISMA.
53. Le 9 octobre, à Genève, le Bureau s'est réuni avec M. Fernando Dos Santos, directeur général, et M. Christopher Kiige, directeur, propriété industrielle de l'ARIPO, pour traiter des questions en matière de protection des obtentions végétales et des questions de coopération entre l'UPOV et l'ARIPO.
54. Le 10 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite d'une délégation de Bosnie-Herzégovine, composée de l'Ambassadrice Lucija Ljubic et de Mme Mirjana Stolica, conseillère, qui ont déposé l'instrument d'adhésion de leur pays à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, faisant de la Bosnie-Herzégovine le soixante-quinzième membre de l'UPOV.
55. Le 10 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Ngeth Vibol, directeur général adjoint, Ministère de l'industrie et de l'artisanat du Cambodge, pour débattre de l'organisation d'un séminaire national au Cambodge en novembre 2017.
56. Les 12 et 13 octobre, à Incheon (République de Corée), le Bureau a pris part au colloque international sur la protection des obtentions végétales célébrant le vingtième anniversaire de la protection des obtentions végétales organisé par le KSVS et la KSHS, où il a présenté une introduction à l'UPOV et aux tendances internationales en matière de protection des obtentions végétales.
57. Le 18 octobre, à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur l'UPOV et le système de protection des obtentions végétales, par visioconférence, à l'occasion du premier programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels proposé conjointement par l'OMPI et l'Université Tongji à Shanghai (République populaire de Chine). Le programme a réuni des participants des pays suivants : Cambodge, Chine, Cuba, Éthiopie, Ghana, Hongrie, Mongolie, Namibie, Népal et République-Unie de Tanzanie.
58. Le 19 octobre, au siège de l'OMC à Genève, le Bureau a assisté aux parties de la réunion du Conseil des ADPIC qui présentent un intérêt pour l'UPOV.
59. Le 19 octobre, à Genève, le Bureau a présenté un exposé sur l'application de la Convention UPOV et les progrès réalisés à l'intention des étudiants suivant le cursus de l'édition 2017 de la maîtrise en droit de la propriété intellectuelle, organisée par l'OMPI et l'Université de Turin, en coopération avec le Centre international de formation de l'OIT. Cet exposé a réuni 37 participants des pays suivants : Allemagne, Argentine, Bahamas, Belize, Brésil, Colombie, Croatie, Égypte, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Inde, Italie, Jordanie, Kirghizistan, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Monténégro, Myanmar, Nigéria, Ouzbékistan, Philippines, Pologne, République de Moldova, Samoa, Soudan, Tadjikistan et Viet Nam.
60. Le 20 octobre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Yusri Yahya, deuxième secrétaire, Mission permanente du Brunéi Darussalam, pour débattre de la procédure d'examen de la législation par le Conseil.
61. Le 23 octobre, à Genève, en marge des sessions de l'UPOV, le Bureau a reçu la visite d'une délégation du Bélarus, composée de M. Vladzimir Hrakun, vice-ministre, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation du Bélarus, de M. Uladzimir Beinia, directeur, de Mme Tatsiana Siamashka, vice-directrice de l'examen DHS, et de Mme Maryna Saladukha, directrice, département de la coopération internationale, Service officiel d'essai et de protection des variétés végétales, pour traiter des questions de coopération et de l'état de la procédure relative à l'établissement du texte officiel de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV en russe.

62. Le 26 octobre, à Genève, le Bureau a pris part à une réunion avec une délégation de l'Inde et des représentants de l'OCVV, d'Allemagne et des Pays-Bas pour débattre des possibilités de coopération.
63. Du 30 octobre au 3 novembre, à Kigali (Rwanda), le Bureau a assisté à la septième session de l'Organe directeur du Traité international.
64. Le 30 octobre, à Kigali, le Bureau a présenté, en marge d'une manifestation organisée par le Partenariat mondial des semences, un exposé intitulé : "placer les agriculteurs au cœur des politiques semencières".
65. Les 6 et 7 novembre, à Téhéran (République islamique d'Iran), le Bureau a pris part à une consultation juridique avec les fonctionnaires nationaux concernés et a participé au "Séminaire sur le système de protection des obtentions végétales – défis et opportunités pour l'évaluation de la Convention UPOV".
66. Le 7 novembre, à Genève, le Bureau a présenté un exposé par visioconférence sur l'UPOV et la Convention UPOV et sur le IV^e module intensif sur la protection des obtentions végétales, dans le cadre de la maîtrise en propriété intellectuelle de l'Université d'Alicante (Magister Lvcentinvs).
67. Le 10 novembre, le Bureau s'est réuni avec Mme Shaima Nasser Al-Akel, directrice des organisations internationales, Bureau des Émirats arabes unis auprès de l'OMC, pour débattre des progrès réalisés concernant les modifications proposées pour la législation en matière de protection des obtentions végétales des Émirats arabes unis, et pour traiter des questions concernant la procédure d'adhésion à l'UPOV.
68. Le 10 novembre, le Bureau s'est réuni avec M. Mohammed Al-Balushi, premier secrétaire, Mission permanente d'Oman auprès de l'OMC, pour débattre des travaux préparatoires pour l'organisation d'un séminaire à Oman en 2018.
69. Le 10 novembre, à Genève, le Bureau s'est réuni avec Mme Maria Ryazanova, deuxième secrétaire (affaires juridiques) à la Mission permanente de la Fédération de Russie, pour traiter des questions de coopération entre l'UPOV et la Fédération de Russie.
70. Le 13 novembre, à Qingdao (Chine), le Bureau a présenté un exposé à l'occasion du séminaire international sur les droits en matière de propriété intellectuelle dans le secteur agricole et, le 15 novembre, à Pékin, le Bureau a pris part à la cérémonie et à la conférence de presse relatives au lancement de l'outil de demande de droit d'obteneur UPOV PRISMA.
71. Des 15 au 17 novembre, à Casablanca (Maroc), le Bureau a participé au Forum régional intitulé "L'innovation et la propriété intellectuelle en tant que moteurs d'un secteur agroalimentaire concurrentiel : favoriser la participation des femmes scientifiques et entrepreneures en Afrique", organisé par l'OMPI et l'Office des brevets du Japon (JPO), en collaboration avec l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de France et l'organisation AWARD. Le Bureau a animé une session intitulée "Promotion des obtentions végétales pour renforcer la productivité de l'agriculture et la sécurité alimentaire" et a présenté un exposé sur le système de protection des obtentions végétales et l'adhésion à l'UPOV pour le développement de l'agriculture. Le Forum a réuni des participants des pays et organisations suivants : Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, Eswatini, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, OAPI, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Somalie, Soudan, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie, Zimbabwe, Union africaine, AWARD et FARA.
72. Le 15 novembre, à Bangkok (Thaïlande), le Bureau a assisté à l'Asian Seed Congress 2017.
73. Des 19 au 24 novembre, à Lilongwe (Malawi), le Bureau a assisté à la quarante et unième session du Conseil d'administration de l'ARIPO ainsi qu'à la seizième session du Conseil des ministres de l'ARIPO.
74. Le 21 novembre, à Phnom Penh (Cambodge), le Bureau a présenté un exposé sur les avantages qu'offrent la protection des obtentions végétales et l'adhésion à l'UPOV pour le développement de l'agriculture à l'occasion du séminaire national de sensibilisation à la protection des obtentions végétales.
75. Le 27 novembre, le Bureau a participé à une réunion via Internet avec des représentants du Comité directeur du Partenariat mondial des semences (ISF, ISTA, OCDE et UPOV) et l'OMA pour débattre des progrès réalisés concernant le partenariat.

76. Le 28 novembre, à Lausanne (Suisse), le Bureau a assisté au Swiss Data Forum.
77. Le 29 novembre, à Bruxelles (Belgique), le Bureau a assisté à la conférence de l'OEB et de l'OCVV sur les moyens de soutenir l'innovation dans le domaine des variétés végétales.
78. Du 29 novembre au 1^{er} décembre, à Amsterdam (Pays-Bas), le Bureau a présenté un exposé sur les faits nouveaux concernant l'UPOV à l'occasion de la conférence 2017 sur la protection de la propriété intellectuelle pour l'innovation dans le domaine des variétés végétales.
79. Le 30 novembre, à Genève, le Bureau a reçu la visite de M. Marcus Goffe, directeur adjoint et conseiller juridique, Office jamaïcain de la propriété intellectuelle, pour traiter des questions d'assistance pour l'élaboration de la législation en matière de protection des obtentions végétales.
80. Le 1^{er} décembre, à Genève, le Bureau a participé au programme de perfectionnement international sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques pour soutenir l'innovation organisé par l'OMPI et l'Office suédois des brevets et de l'enregistrement (PRV), avec le soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). Le Bureau a présenté un exposé sur les moyens d'optimiser les avantages des agriculteurs à l'aide de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Le programme a réuni des participants des pays suivants : Cambodge, Indonésie, Kenya, Mozambique, Ouganda, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Sri Lanka, Zambie et Zimbabwe.
81. Du 4 au 8 décembre, à Chicago (États-Unis d'Amérique), le Bureau a pris part à la réunion annuelle de l'ASTA et a tenu un stand pour promouvoir l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA. Le Bureau a présenté un exposé sur UPOV PRISMA devant le Comité de la propriété intellectuelle de l'ASTA.
82. Les 5 et 6 décembre, à Angers (France), le Bureau a assisté à la réunion annuelle de l'OCVV et de ses services d'examen.
83. Le 11 décembre, à Niamey (Niger), le Bureau a assisté à la cinquante-septième session du Conseil d'administration de l'OAPI.
84. Le 12 décembre, à Genève, le Bureau s'est réuni avec M. Santiago Cevallos Mena, directeur, IEPI, pour débattre des activités possibles à mener en Équateur.
85. Les 14 et 15 décembre, à Genève, le Bureau, avec le concours de l'OMPI, a organisé un événement sur les moyens d'optimiser les avantages des agriculteurs à l'aide de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV. Cet événement a réuni des participants des pays et organisations suivants : Brésil, Cambodge, Chili, Chine, Égypte, Guatemala, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Malaisie, Mexique, Myanmar, Pérou, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Suède, Thaïlande, Union européenne, Viet Nam, ARIPO et ISF.
86. Les 18 et 19 décembre, à Genève, le Bureau a organisé un atelier de rédaction d'une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, qui a réuni des participants des pays suivants : Cambodge, Jamaïque, Malaisie, Myanmar, République démocratique populaire lao et Viet Nam.
87. Le 20 décembre, à Genève, le Bureau a tenu une séance d'informations sur l'UPOV à l'intention des coordonnateurs des missions permanentes d'Arabie saoudite, du Bahreïn, de Djibouti, des Émirats arabes unis, du Maroc et d'Oman. La séance d'informations a également réuni des représentants de la Palestine.

Cours d'enseignement à distance

88. Deux sessions de chacun des cours d'enseignement à distance suivants ont été proposées en anglais, en français, en allemand et en espagnol, du 5 mars au 9 avril 2017 et du 25 septembre au 29 octobre 2017 :
- DL-205 "Introduction au système UPOV de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV";
 - DL-305 "Examen des demandes de droits d'obtenteur";
 - DL-305A "Administration des droits d'obtenteur" (Partie A du cours DL-305 sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur);

- DL-305B "Examen DHS" (Partie B du cours DL-305 sur l'examen des demandes de droits d'obtenteur).

89. Une répartition des étudiants inscrits aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV DL-205 et DL-305 figure dans l'annexe III, sous-programme UV.3, indicateur d'exécution 4.a) "Participation aux cours d'enseignement à distance".

IV. RELATIONS AVEC LES ÉTATS ET LES ORGANISATIONS

90. Le Bureau a fourni une assistance en matière de législation sur la protection des obtentions végétales aux membres suivants : Azerbaïdjan, Mexique, Trinité-et-Tobago et Viet Nam.

91. Le Bureau a fourni des informations sur les éléments requis pour le dépôt d'un instrument d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, ou de ratification de cet acte, aux membres suivants : Mexique et Trinité-et-Tobago.

92. Le Bureau a fourni des avis et une assistance concernant l'élaboration d'une loi relative à la protection des obtentions végétales selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ou la procédure d'adhésion à la Convention UPOV aux organisations ou pays suivants : Afghanistan, Arabie saoudite, ARIPO, Barbade, Bosnie-Herzégovine, Brunéi Darussalam, Cambodge, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Ghana, Guatemala, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Kazakhstan, Koweït, Liechtenstein, Mongolie, Malaisie, Maurice, Myanmar, Népal, Nigéria, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Zambie et Zimbabwe.

93. Le Bureau s'est réuni avec des représentants d'organisations intergouvernementales afin de coordonner des activités ou de fournir des informations au sujet de l'UPOV. Il a participé à des réunions, ou a organisé des rencontres, avec les organisations suivantes : APEC, ARIPO, CIMMYT, CNUCED, FAO, ISTA, ITC, OAPI, OCDE, OMC, OMPI, Traité international et Union européenne (OCVV).

94. Le Bureau a participé à des événements organisés par les organisations ci-après afin de suivre les progrès enregistrés dans l'application pratique de la protection des obtentions végétales aux niveaux mondial et régional : AFSTA, CIOPORA, CORAF/WECARD, ESA, ISF, OMA, PIPRA et SAA.

V. PUBLICATIONS

95. Le Bureau a publié :

a) 106 mises à jour de la base de données sur les variétés végétales PLUTO;

b) sept documents adoptés par le Conseil à sa trente-quatrième session ordinaire, tenue le 6 avril 2017, et à sa cinquante et unième session ordinaire, tenue le 26 octobre 2017 :

UPOV/EXN/EDV	Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)
UPOV/EXN/PPM	Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV
UPOV/INF/6	Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)
UPOV/INF/13	Document d'orientation concernant la procédure à suivre pour devenir membre de l'UPOV (révision)
UPOV/INF/16	Logiciels échangeables (révision)
UPOV/INF/22	Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union (révision)
UPOV/INF-EXN	Liste des documents INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (deux révisions)

96. Les principes directeurs d'examen ci-après ont été adoptés par le TC à sa cinquante-troisième session tenue du 3 au 5 avril 2017 et ont été publiés ou seront publiés sur le site Web :

TWP	Document No. No. du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name	
<u>NEW TEST GUIDELINES / NOUVEAUX PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN / NEUE PRÜFUNGSRICHTLINIEN / NUEVAS DIRECTRICES DE EXAMEN</u>							
PL	TWA	TG/319/1	Scorpion Weed	Phacélie à feuilles de tanaïsie	Phazelie	Phazelia	Phacelia tanacetifolia Benth.
FR	TWO	TG/320/1	Abelia	Abelia	Abelia	Abelia	Abelia R. Br.
KE/ BR	TWA/ TWV	TG/321/1	Cassava	Manioc	Maniok	Mandioca, Yuca	Manihot esculenta Crantz
BR	TWA	TG/322/1	Bread Grass, Palisade Grass, Palisade Signal Grass, Signal Grass; Basilisk Signal Grass, Signal Grass, Spreading Liverseed Grass, Surinam Grass; Creeping Signal Grass, Koronivia Grass; Congo Grass, Congo Signal Grass, Ruzi Grass	Signal; Koronivia;	Palisadengras; Surinamgras;	Pasto alambre, Pasto señal, Zacate señal, Zacate signal; Zacate Surinam, Pasto chontalpo, Pasto de la palizada, Pasto de las orillas, Pasto peludo, Pasto prodigio, Zacate prodigio; Braquiaria dulce, Kikuyu de la Amazonia, Pasto humidicola, Pasto humidicola dulce; Congo señal, Gambutera, Kenia, Pasto Congo, Pasto ruzi	Urochloa brizantha (Hochst. ex A. Rich.) R. D. Webster (Brachiaria brizantha (Hochst. ex A. Rich.) Stapf); Urochloa decumbens (Stapf) R. D. Webster (Brachiaria decumbens Stapf); Urochloa dictyoneura (Fig. & De Not.) Veldkamp P. (Brachiaria dictyoneura (Fig. & De Not.) Veldkamp P.); Urochloa humidicola (Rendle) Morrone & Zuloaga (Brachiaria humidicola (Rendle) Schweick.); Urochloa ruzizensis (R. Germ. & C. M. Evrard) Morrone & Zuloaga (Brachiaria ruzizensis R. Germ. & C. M. Evrard)
JP	TWO	TG/323/1	Chinese Evergreen	Aglaonema	Aglaonema	Aglaonema	Aglaonema Schott.
<u>REVISIONS OF TEST GUIDELINES / RÉVISIONS DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN ADOPTÉS / REVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS</u>							
FR	TWA	TG/3/12	Wheat	Blé	Weizen	Trigo	Triticum aestivum L.
NL	TWV	TG/13/11	Lettuce	Laitue	Salat	Lechuga	Lactuca sativa L.
NL	TWO	TG/27/7	Freesia	Freesia	Freesie	Fresia	Freesia Eckl. ex Klatt
JP	TWF	TG/124/4	Chestnut	Châtaignier	Kastanie	Castaño	Castanea sativa Mill.
CN	TWF	TG/125/7	Walnut	Noyer	Walnuß	Nogal	Juglans regia L.

TWP		Document No. No. du document Dokument-Nr. No del documento	English	Français	Deutsch	Español	Botanical name
IT	TWV	TG/154/4	Leaf Chicory	Chicorée à feuille (sauvage)	Blattzichorie	Achicoria de hoja	Cichorium intybus L. var. foliosum Hegi
FR	TWV	TG/173/4	Witloof, Chicory	Chicorée, Endive	Chicorée	Endivia	Cichorium intybus L. partim
DE	TWO	TG/212/2	Petunia	Pétunia	Petunie	Petunia	Petunia Juss.; xPetchoa J. M. H. Shaw
MX	TWF	TG/264/2	Papaya, Pawpaw	Papayer	Melonenbaum, Papaya	Papayo, Lechosa	Carica papaya L.
<u>PARTIAL REVISIONS OF TEST GUIDELINES / RÉVISIONS PARTIELLES DE PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN ADOPTÉS / TEILREVISIONEN ANGENOMMENER PRÜFUNGSRICHTLINIEN / REVISIONES PARCIALES DE DIRECTRICES DE EXAMEN ADOPTADAS</u>							
FR	TWO	TG/194/1 Rev.	Lavendula, Lavendar	Lavande vraie, Lavandins	Echter Lavendel, Lavendel	Lavándula, Lavenda	Lavandula L.
AU	TWO	TG/288/1 Rev.	Flax-lily, Dianella	Dianella	Flachslilie, Dianella	Dianella	Dianella Lam. ex Juss.
ES	TWV	TG/294/1 Corr. Rev.2	Tomato Rootstocks	Porte-greffe de tomate	Tomatenunterla gen	Portainjertos de tomate	Solanum lycopersicum L. x Solanum habrochaites S. Knapp & D.M. Spooner; Solanum lycopersicum L. x Solanum peruvianum (L.) Mill.; Solanum lycopersicum L. x Solanum cheesmaniae (L. Ridley) Fosberg

97. *Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.*

[Les annexes suivent]

ANNEXE I

MEMBRES DE L'UNION

31 décembre 2017

La présente annexe indique la situation des membres de l'Union vis-à-vis de la Convention et de ses divers actes, au 31 décembre 2016 (voir les articles 31 et 32 de la Convention de 1961, l'article 32,1) de l'Acte de 1978 et l'article 34,2) de l'Acte de 1991).

- Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961
- Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972
- Troisième ligne : Acte du 23 octobre 1978
- Quatrième ligne : Acte du 19 mars 1991

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Afrique du Sud	- - 23 octobre 1978 19 mars 1991	7 octobre 1977 7 octobre 1977 21 juillet 1981 -	6 novembre 1977 6 novembre 1977 8 novembre 1981 -
Albanie	- - - -	- - - 15 septembre 2005	- - - 15 octobre 2005
Allemagne	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	11 juillet 1968 23 juillet 1976 12 mars 1986 25 juin 1998	10 août 1968 11 février 1977 12 avril 1986 25 juillet 1998
Argentine	- - - -	- - 25 novembre 1994 -	- - 25 décembre 1994 -
Australie	- - - -	- - 1 ^{er} février 1989 20 décembre 1999	- - 1 ^{er} mars 1989 20 janvier 2000
Autriche	- - - -	- - 14 juin 1994 1 ^{er} juin 2004	- - 14 juillet 1994 1 ^{er} juillet 2004
Azerbaïdjan	- - - -	- - - 9 novembre 2004	- - - 9 décembre
Bélarus	- - - -	- - - 5 décembre 2002	- - - 5 janvier 2003
Belgique	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	5 novembre 1976 5 novembre 1976 - -	5 décembre 1976 11 février 1977 - -

C/52/2
Annexe I, page 2

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Bolivie (État plurinational de)	- - -	- - 21 avril 1999 -	- - 21 mai 1999 -
Bosnie-Herzégovine	- - -	- - 10 octobre 2017	- - 10 novembre 2017
Brésil	- - -	- - 23 avril 1999 -	- - 23 mai 1999 -
Bulgarie	- - -	- - 24 mars 1998	- - 24 avril 1998
Canada	- - 31 octobre 1979 9 mars 1992	- - 4 février 1991 19 juin 2015	- - 4 mars 1991 19 juillet 2015
Chili	- - -	- - 5 décembre 1995 -	- - 5 janvier 1996 -
Chine	- - -	- - 23 mars 1999 -	- - 23 avril 1999 -
Colombie	- - -	- - 13 août 1996 -	- - 13 septembre 1996 -
Costa Rica	- - -	- - 12 décembre 2008	- - 12 janvier 2009
Croatie	- - -	- - 1 ^{er} août 2001	- - 1 ^{er} septembre 2001
Danemark	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	6 septembre 1968 8 février 1974 8 octobre 1981 26 avril 1996	6 octobre 1968 11 février 1977 8 novembre 1981 24 avril 1998
Équateur	- - -	- - 8 juillet 1997 -	- - 8 août 1997 -
Espagne	- - 19 mars 1991	18 avril 1980 18 avril 1980 - 18 juin 2007	18 mai 1980 18 mai 1980 - 18 juillet 2007

C/52/2
Annexe I, page 3

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Estonie	- - - -	- - - 24 août 2000	- - - 24 septembre 2000
États-Unis d'Amérique	- - 23 octobre 1978 25 octobre 1991	- - 12 novembre 1980 22 janvier 1999	- - 8 novembre 1981 22 février 1999
Ex-République yougoslave de Macédoine	- - -	- - - 4 avril 2011	- - - 4 mai 2011
Fédération de Russie	- - - -	- - - 24 mars 1998	- - - 24 avril 1998
Finlande	- - - -	- - 16 mars 1993 20 juin 2001	- - 16 avril 1993 20 juillet 2001
France	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	3 septembre 1971 22 janvier 1975 17 février 1983 27 avril 2012	3 octobre 1971 11 février 1977 17 mars 1983 27 mai 2012
Géorgie	- - - -	- - - 29 octobre 2008	- - - 29 novembre 2008
Hongrie	- - - -	- - 16 mars 1983 1 ^{er} décembre 2002	- - 16 avril 1983 1 ^{er} janvier 2003
Irlande	- - 27 septembre 1979 21 février 1992	- - 19 mai 1981 8 décembre 2011	- - 8 novembre 1981 8 janvier 2012
Islande	- - - -	- - - 3 avril 2006	- - - 3 mai 2006
Israël	- - - 23 octobre 1991	12 novembre 1979 12 novembre 1979 12 avril 1984 3 juin 1996	12 décembre 1979 12 décembre 1979 12 mai 1984 24 avril 1998
Italie	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	1 ^{er} juin 1977 1 ^{er} juin 1977 28 avril 1986 -	1 ^{er} juillet 1977 1 ^{er} juillet 1977 28 mai 1986 -
Japon	- - 17 octobre 1979 -	- - 3 août 1982 24 novembre 1998	- - 3 septembre 1982 24 décembre 1998

C/52/2
Annexe I, page 4

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Jordanie	- - - -	- - - 24 septembre 2004	- - - 24 octobre 2004
Kenya	- - - -	- - 13 avril 1999 11 avril 2016	- - 13 mai 1999 11 mai 2016
Kirghizistan	- - - -	- - - 26 mai 2000	- - - 26 juin 2000
Lettonie	- - - -	- - - 30 juillet 2002	- - - 30 août 2002
Lithuanie	- - - -	- - - 10 novembre 2003	- - - 10 décembre 2003
Maroc	- - - -	- - - 8 septembre 2006	- - - 8 octobre 2006
Mexique	- - 25 juillet 1979 -	- - 9 juillet 1997 -	- - 9 août 1997 -
Monténégro	- - - -	- - - 24 août 2015	- - - 24 septembre 2015
Nicaragua	- - - -	- - 6 août 2001 -	- - 6 septembre 2001 -
Norvège	- - - -	- - 13 août 1993 -	- - 13 septembre 1993 -
Nouvelle-Zélande	- - 25 juillet 1979 19 décembre 1991	- - 3 novembre 1980 -	- - 8 novembre 1981 -
Oman	- - - -	- - - 22 octobre 2009	- - - 22 novembre 2009
Organisation africaine de la propriété intellectuelle	- - - -	- - - 10 juin 2014	- - - 10 juillet 2014

C/52/2
Annexe I, page 5

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Ouzbékistan	- - - -	- - - 14 octobre 2004	- - - 14 novembre 2004
Panama	- - -	- - 23 avril 1999 22 octobre 2012	- - 23 mai 1999 22 novembre 2012
Paraguay	- - - -	- - 8 janvier 1997 -	- - 8 février 1997 -
Pays-Bas	2 décembre 1961 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	8 août 1967 12 janvier 1977 2 août 1984 14 octobre 1996	10 août 1968 11 février 1977 2 septembre 1984 24 avril 1998
Pérou	- - - -	- - - 8 juillet 2011	- - - 8 août 2011
Pologne	- - - -	- - 11 octobre 1989 15 juillet 2003	- - 11 novembre 1989 15 août 2003
Portugal	- - - -	- - 14 septembre 1995 -	- - 14 octobre 1995 -
République de Corée	- - - -	- - - 7 décembre 2001	- - - 7 janvier 2002
République de Moldova	- - - -	- - - 28 septembre 1998	- - - 28 octobre 1998
République dominicaine	- - - -	- - - 16 mai 2007	- - - 16 juin 2007
République tchèque ²	- - - -	- - - 24 octobre 2002	- - - 1 ^{er} janvier 1993 24 novembre 2002
République-Unie de Tanzanie	- - - -	- - - 22 octobre 2015	- - - 22 novembre 2015

² Poursuite de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

C/52/2
Annexe I, page 6

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Roumanie	- - - -	- - - 16 février 2001	- - - 16 mars 2001
Royaume-Uni	26 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	17 septembre 1965 1 ^{er} juillet 1980 24 août 1983 3 décembre 1998	10 août 1968 31 juillet 1980 24 septembre 1983 3 janvier 1999
Serbie	- - - -	- - - 5 décembre 2012	- - - 5 janvier 2013
Singapour	- - - -	- - - 30 juin 2004	- - - 30 juillet 2004
Slovaquie ³	- - - -	- - - 12 mai 2009	- - 1 ^{er} janvier 1993 12 juin 2009
Slovénie	- - - -	- - - 29 juin 1999	- - - 29 juillet 1999
Suède	- 11 janvier 1973 6 décembre 1978 17 décembre 1991	17 novembre 1971 11 janvier 1973 1 ^{er} décembre 1982 18 décembre 1997	17 décembre 1971 11 février 1977 1 ^{er} janvier 1983 24 avril 1998
Suisse	30 novembre 1962 10 novembre 1972 23 octobre 1978 19 mars 1991	10 juin 1977 10 juin 1977 17 juin 1981 1 ^{er} août 2008	10 juillet 1977 10 juillet 1977 8 novembre 1981 1 ^{er} septembre 2008
Trinité-et-Tobago	- - - -	- - 30 décembre 1997 -	- - 30 janvier 1998 -
Tunisie	- - - -	- - - 31 juillet 2003	- - - 31 août 2003
Turquie	- - - -	- - - 18 octobre 2007	- - - 18 novembre 2007
Ukraine	- - - -	- - 3 octobre 1995 19 décembre 2006	- - 3 novembre 1995 19 janvier 2007

³ Poursuite de l'adhésion de la Tchécoslovaquie (instrument déposé le 4 novembre 1991; prise d'effet le 4 décembre 1991).

Membre	Date de signature	Date de dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion	Date d'entrée en vigueur
Union européenne	- - - -	- - - 29 juin 2005	- - - 29 juillet 2005
Uruguay	- - - -	- - 13 octobre 1994 -	- - 13 novembre 1994 -
Viet Nam	- - - -	- - - 24 novembre 2006	- - - 24 décembre 2006

Total : 75 membres

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

LISTE DES MISSIONS¹ ET ACTIVITÉS ET CONTRIBUTION AUX INDICATEURS D'EXÉCUTION EN 2017

Description des indicateurs d'exécution figurant dans le tableau ci-après (voir également l'annexe III) :

UV.3 – 1a) Fourniture d'informations sur les activités de l'UPOV aux États et aux organisations
UV.3 – 1d) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l'UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l'UPOV ou des formateurs de l'UPOV au nom du personnel de l'UPOV
UV.3 – 2a) Réunions avec des fonctionnaires nationaux pour traiter des questions en matière de législation
UV.3 – 4b) Formation des formateurs
UV.3 – 4c) Activités de formation élaborées avec le concours de l'UPOV
UV.3 – 4d) Participation d'États et d'organisations ayant le statut d'observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants

UV.3 – 4e) Participation aux activités organisées par l'UPOV
UV.3 – 4f) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l'UPOV ou des formateurs de l'UPOV au nom du personnel de l'UPOV
UV.3 – 4g) Cours universitaires dans lesquels est intégré le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV
UV.3 – 4h) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs
UV.4 – 2d) Participation de parties prenantes à des séminaires et à des colloques
UV.4 – 2e) Participation aux réunions des parties prenantes concernées et avec les parties prenantes concernées
UV.4 – 3a) Participation aux réunions des organisations concernées et avec les organisations concernées

	Du	au	Activité/mission	Ville	Pays	Membre du personnel/ représentant de l'UPOV	Organisé par l'UPOV ou avec le concours de l'UPOV	Organisateur(s) ¹	UV.3 1a)	UV.3 1d)	UV.3 2a)	UV.3 4b)	UV.3 4c)	UV.3 4d)	UV.3 4e), f)	UV.3 4g)	UV.3 4h)	UV.4 2d)	UV.4 2e)	UV.4 3a)
1	17-01-17	18-01-17	1) Cours de formation sur la protection des obtentions végétales 2) Consultation juridique sur les propositions de modifications à apporter à la loi	Nay Piy Taw	Myanmar	Huerta	X	MOALI du Myanmar (DAR), Naktuinbouw, Université de Wageningen, UPOV	1	1	1							1		
2	30-01-17	03-02-17	Seizième session ordinaire de la CGRFA	Rome	Italie	Koide		FAO												1
3	31-01-17	02-02-17	1) Réunions du groupe de travail ad hoc de l'OCDE 2) Réunion du groupe de travail technique des systèmes des semences de l'OCDE	Paris	France	Taveira		OCDE												1
4	15-02-17	16-02-17	Atelier OMPI/BID-REACH sur l'optimisation de la compétitivité des indications géographiques et des produits du terroir pour les pays de la Communauté des Caraïbes (CARICOM)	Saint Augustine	Trinité-et-Tobago	Taveira	X	OMPI, BID-REACH, UPOV	1	1								1		
5	17-02-17	17-02-17	Séminaire national sur la protection des variétés végétales	Bridgetown	Barbade	Taveira	X	Office de la propriété intellectuelle de la Barbade, UPOV	1	1								1		
6	23-02-17	24-02-17	1) Séminaire sur les avantages du système de protection des obtentions végétales de l'UPOV pour les agriculteurs et les cultivateurs 2) Réunion de consultation	Bangkok	Thaïlande	Button, Huerta	X		1	1	1							1		
7	25-02-17	25-02-17	Réunion pour traiter des questions concernant la procédure d'adhésion à l'UPOV du Brunéi Darussalam	Bandar Seri Begawan	Brunéi Darussalam	Huerta	X	BruIPO, UPOV	1	1	1									
8	27-02-17	03-03-17	Trente-troisième session de l'IGC de l'OMPI	Genève	Suisse	Huerta		OMPI												1

Le terme "missions" fait référence à des événements tenus hors du siège de l'UPOV.

¹ L'appendice contient une liste de sigles et d'abréviations.

C/52/2
Annexe II, page 3

	Du	au	Activité/mission	Ville	Pays	Membre du personnel/ représentant de l'UPOV	Organisé par l'UPOV ou avec le concours de l'UPOV	Organisateur(s) ¹	UV.3 1a)	UV.3 1d)	UV.3 2a)	UV.3 4b)	UV.3 4c)	UV.3 4d)	UV.3 4e), f)	UV.3 4g)	UV.3 4h)	UV.4 2d)	UV.4 2e)	UV.4 3a)
24	02-05-17	02-05-17	Séminaire itinérant de l'OMPI sur la propriété intellectuelle pour les entreprises d'envergure mondiale ("IP 4 Global Business")	Utrecht	Pays-Bas	Button		OMPI		1										
25	03-05-17	04-05-17	Deuxième programme de maîtrise en propriété intellectuelle de l'OAPI/OMPI	Yaoundé	Cameroun	Rivoire		OAPI, OMPI		1					1					
26	08-05-17	10-05-17	Atelier international sur les techniques d'analyse de l'ADN et l'identification des variétés	Roelofarendsveen	Pays-Bas	Button, Taveira	X	Naktuinbouw, UPOV	1				1		1			1		
27	09-05-17	09-05-17	Réunion avec une délégation de l'Inde	Roelofarendsveen	Pays-Bas	Button		Naktuinbouw		1										
28	11-05-17	11-05-17	Visite à l'ISF	Nyon	Suisse	Tous les membres du personnel de l'UPOV	X	UPOV, ISF		1										
29	15-05-17	19-05-17	Cours de formation de formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV	Genève (siège de l'UPOV)	Suisse	Button, Huerta, Rivoire, Taveira, Motomura	X	UPOV, USPTO, OAPI, MEA des Pays-Bas	1	1		1	1					1		
30	22-05-17	24-05-17	Cours de formation de la KOICA sur la protection des variétés végétales	Gimcheon	République de Corée	Taveira	X	KOICA, KSVS, UPOV	1	1			1							
31	22-05-17	24-05-17	Congrès mondial 2017 de l'ISF sur les semences	Budapest	Hongrie	Button, Rivoire, Rovere		ISF											1	
32	31-05-17	01-06-17	1) Séminaire sur la protection des obtentions végétales 2) Consultation juridique avec des fonctionnaires du Gouvernement du Kazakhstan	Astana	Kazakhstan	Huerta	X	MOA du Kazakhstan, Ambassade de France, GNIS	1	1	1							1		
33	01-06-17	01-06-17	Séminaire itinérant sur les services et les initiatives de l'OMPI à l'ère du numérique	Lyon	France	Rivoire		OMPI		1								1		
34	12-06-17	16-06-17	Trente-quatrième session de l'IGC de l'OMPI	Genève	Suisse	Huerta		OMPI												1
35	12-06-17	13-06-17	Réunions avec des fonctionnaires du MAFF et des représentants de la JICA	Tokyo	Japon	Motomura	X	UPOV, MAFF, JICA		1										
36	13-06-17	13-06-17	Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l'OMC)	Genève	Suisse	Huerta		OMC												1
37	13-06-17	14-06-17	Programme d'enseignement sur les semences en Afrique de l'Ouest organisé par le CORAF/WECARD	Accra	Ghana	Rivoire		CORAF, WECARD											1	
38	14-06-17	14-06-17	Réunion du groupe de travail de l'OCVV chargé de la révision des notes explicatives et des principes directeurs relatifs aux dénominations variétales	Paris	France	Button		OCVV												1
39	14-06-17	16-06-17	Cours de formation de la JICA	Tsukuba	Japon	Motomura	X	JICA, UPOV	1	1			1							
40	15-06-17	15-06-17	Séminaire national sur le protocole d'Arusha pour la protection des obtentions végétales	Accra	Ghana	Rivoire		ARIPO, GNIS		1								1		

C/52/2
Annexe II, page 4

	Du	au	Activité/mission	Ville	Pays	Membre du personnel/ représentant de l'UPOV	Organisé par l'UPOV ou avec le concours de l'UPOV	Organisateur(s) ¹	UV.3 1a)	UV.3 1d)	UV.3 2a)	UV.3 4b)	UV.3 4c)	UV.3 4d)	UV.3 4e), f)	UV.3 4g)	UV.3 4h)	UV.4 2d)	UV.4 2e)	UV.4 3a)
41	18-06-17	18-06-17	Atelier préparatoire de la TWA/46	Hanovre	Allemagne	Taveira, Oertel	X	UPOV, Allemagne	1				1					1		
42	19-06-17	23-06-17	Quarante-sixième session du TWA (TWA/46)	Hanovre	Allemagne	Taveira, Oertel	X	UPOV, Allemagne						1						
43	19-06-17	30-06-17	Vingtième cours international sur la protection des obtentions végétales	Wageningue	Pays-Bas	Huerta, Motomura	X	Naktuinbouw, UPOV	1	1			1							
44	26-06-17	30-06-17	Réunion annuelle sur les systèmes de semences de l'OCDE	Prague	République tchèque	Taveira		OCDE												1
45	27-06-17	27-06-17	Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle	Genève	Suisse	Huerta, Rivoire		OMPI, OMC		1						1				
46	28-06-17	28-06-17	Réalisation d'une vidéo sur l'amélioration des plantes à l'Agroscope	Nyon	Suisse	Rovere	X	UPOV												
47	30-06-17	30-06-17	Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'UNIGE	Genève	Suisse	Huerta, Rivoire		OMPI, UNIGE		1						1				
48	02-07-17	02-07-17	Atelier préparatoire de la TWV/51	Roelofarendsveen	Pays-Bas	Rivoire, Motomura, Oertel	X	UPOV, Pays-Bas	1				1					1		
49	02-07-17	07-07-17	Cinquante et unième session du TWV (TWV/51)	Roelofarendsveen	Pays-Bas	Rivoire, Motomura, Oertel	X	UPOV, Pays-Bas						1						
50	17-07-17	17-07-17	Réunion entre le Comité directeur du Partenariat mondial des semences et l'OMA	Rome	Italie	Button, Rivoire	X	WSP (OCDE, ISF, ISTA, UPOV), OMA									1			
51	20-07-17	21-07-17	Intervenant de l'UPOV dans le cadre de la maîtrise en droit de la propriété intellectuelle, QUT	Brisbane	Australie	Waterhouse		QUT (Australie)		1							1			
52	03-08-17	04-08-17	1) Séminaire sur les avantages du système de l'UPOV 2) Atelier sur le système de l'UPOV 3) Consultation juridique sur le projet de loi relatif aux droits d'obtenteur	Guatemala	Guatemala	Taveira, Huerta	X	MAGA du Guatemala, UPOV	1	1	1							1		
53	07-08-17	09-08-17	Cours de formation sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV	Lima	Pérou	Taveira	X	INDECOPI, UPOV	1	1			1		1			1		
54	10-08-17	11-08-17	Deuxième congrès du Paraguay sur les semences	Obligado	Paraguay	Taveira		APROSEMP (membre de la SAA)											1	
55	10-08-17	12-08-17	Séminaire sur l'adhésion à l'UPOV et sur le système d'octroi des droits d'obtenteur en République-Unie de Tanzanie	Arusha	République-Unie de Tanzanie	Rivoire	X	Service d'octroi des droits d'obtenteur de République-Unie de Tanzanie continentale, Pays-Bas	1	1					1			1		

C/52/2
Annexe II, page 5

	Du	au	Activité/mission	Ville	Pays	Membre du personnel/ représentant de l'UPOV	Organisé par l'UPOV ou avec le concours de l'UPOV	Organisateur(s) ¹	UV.3 1a)	UV.3 1d)	UV.3 2a)	UV.3 4b)	UV.3 4c)	UV.3 4d)	UV.3 4e), f)	UV.3 4g)	UV.3 4h)	UV.4 2d)	UV.4 2e)	UV.4 3a)
56	21-08-17	21-08-17	Visite d'une délégation mexicaine aux Pays-Bas en vue d'examiner la pratique des Pays-Bas en matière de droits d'obteneur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV	La Haye	Pays-Bas	Button, Taveira		Naktuinbouw		1					1			1		
57	23-08-17	24-08-17	Atelier de l'APEC-IPEG sur les opportunités et les difficultés de la commercialisation des variétés végétales dans la région de l'APEC et séminaire national sur les opportunités et les difficultés de la commercialisation des obtentions végétales	Hô Chi Minh-Ville	Viet Nam	Button, Motomura	X	APEC-IPEG, UPOV	1	1								1		1
58	24-08-17	25-08-17	Troisième congrès bolivien sur les semences	Santa Cruz de la Sierra	Bolivie (État plurinational de)	Taveira		MDRT de Bolivie (État plurinational de), INIAF											1	
59	25-08-17	25-08-17	Réunion au Ministère de l'industrie et de l'artisanat	Phnom Penh	Cambodge	Button, Motomura	X	MIH du Cambodge, UPOV	1	1	1									
60	29-08-17	31-08-17	Atelier préparatoire avec des fonctionnaires du MAFF en vue de réaliser une vidéo sur le riz Tsuyahime	Tokyo et préfecture de Yamagata	Japon	Motomura	X	UPOV, MAFF												
61	05-09-17	07-09-17	Sixième congrès des Amériques sur les semences	Carthagène des Indes	Colombie	Taveira		SAA											1	
62	10-09-17	10-09-17	Atelier préparatoire de la TWO/50	Victoria	Canada	Taveira, Besse, Deng	X	UPOV, Canada	1				1					1		
63	11-09-17	15-09-17	Cinquantième session du TWO (TWO/50)	Victoria	Canada	Taveira, Besse, Deng	X	UPOV, Canada												
64	11-09-17	12-09-17	1) Dixième réunion annuelle du Forum EAPVP 2) Atelier national sur la protection des obtentions végétales à l'intention des membres de l'UPOV	Nay Pyi Taw	Myanmar	Button, Motomura		1) Forum EAPVP 2) MOALI du Myanmar (DAR), MAFF du Japon, UPOV		1										
65	14-09-17	15-09-17	Réunion avec des fonctionnaires de la JICA et participation au cours de formation de la JICA	Tokyo et Tsukuba	Japon	Button, Motomura	X	JICA, UPOV		1			1							
66	17-09-17	17-09-17	Atelier préparatoire de la TWF/48	Kelowna	Canada	Rivoire, Oertel	X	UPOV, Canada	1				1					1		
67	18-09-17	22-09-17	Quarante-huitième session du TWF (TWF/48)	Kelowna	Canada	Rivoire, Oertel	X	UPOV, Canada						1						
68	18-09-17	20-09-17	Projet de réalisation d'une vidéo sur les obtenteurs (rose et maïs)	Nairobi	Kenya	Rovere	X	UPOV												
69	19-09-17	22-09-17	Réalisation de la vidéo sur l'histoire de la variété de riz Tsuyahime	Tokyo et préfecture de Yamagata	Japon	Motomura	X	UPOV, MAFF du Japon												
70	20-09-17	22-09-17	Atelier international sur les techniques d'analyse de l'ADN et l'identification des variétés	Roelofarendsveen	Pays-Bas	Taveira, Madhour	X	Naktuinbouw, UPOV							1			1		

C/52/2
Annexe II, page 8

	Du	au	Activité/mission	Ville	Pays	Membre du personnel/ représentant de l'UPOV	Organisé par l'UPOV ou avec le concours de l'UPOV	Organisateur(s) ¹	UV.3 1a)	UV.3 1d)	UV.3 2a)	UV.3 4b)	UV.3 4c)	UV.3 4d)	UV.3 4e), f)	UV.3 4g)	UV.3 4h)	UV.4 2d)	UV.4 2e)	UV.4 3a)
98	29-11-17	01-12-17	Conférence 2017 sur la protection de la propriété intellectuelle pour l'innovation des variétés végétales	Amsterdam	Pays-Bas	Button		FORUM Institute for Management											1	
99	01-12-17	01-12-17	Programme de perfectionnement international sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques pour soutenir l'innovation	Genève	Suisse	Huerta, Taveira		OMPI, PRV (Suède), Sida		1										
100	03-12-17	07-12-17	Congrès de l'ASTA	Chicago	États-Unis d'Amérique	Rivoire, Rovere		ASTA											1	
101	05-12-17	06-12-17	Vingt et unième réunion annuelle entre l'OCVV et ses offices d'examen	Angers	France	Taveira		OCVV												1
102	11-12-17	11-12-17	Cinquante-septième session du Conseil d'administration de l'OAPI	Niamey	Niger	Rivoire		OAPI												1
103	14-12-17	15-12-17	Évènement sur les moyens d'optimiser les avantages des agriculteurs à l'aide de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, organisé par l'UPOV avec le concours de l'OMPI	Genève (siège de l'UPOV)	Suisse	Button, Huerta, Rivoire, Taveira, Motomura	X	UPOV, OMPI	1	1					1				1	
104	18-12-17	19-12-17	Atelier de rédaction d'une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV	Genève (siège de l'UPOV)	Suisse	Huerta, Motomura, Rivoire, Madhour	X	UPOV	1		1		1							
105	20-12-17	20-12-17	Séance d'informations au sujet de l'UPOV à l'intention des coordonnateurs des missions permanentes d'Arabie saoudite, du Bahreïn, de Djibouti, des Émirats arabes unis, du Maroc et d'Oman à Genève	Genève	Suisse	Huerta	X	OMPI	1	1										
Total									37	45	8	1	15	11	10	8	2	32	14	21

[L'annexe III suit]

RÉSULTATS ET INDICATEURS D'EXÉCUTION POUR 2017

Table des matières

INTRODUCTION	4
Sous-programme UV.1 : Politique générale en matière de protection des obtentions végétales	5
Objectifs :	5
1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif	5
a) <i>Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif</i>	5
2. Organisation et suivi des travaux des comités de l'UPOV	5
a) <i>Approbation et suivi des programmes de travail du CAJ, du TC, des TWP et des groupes de travail ad hoc</i>	5
b) <i>Election des présidents du CAJ, du TC, des TWP et des groupes de travail ad hoc, ainsi que des vice-présidents du CAJ et du TC</i>	6
c) <i>Approbation des calendriers annuels des réunions</i>	6
3. Coordination, suivi et évaluation de l'exécution du programme et budget pour l'exercice biennal 2016-2017	6
a) <i>Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l'exercice biennal 2016-2017</i>	6
b) <i>Approbation des états financiers</i>	6
c) <i>Approbation du rapport de gestion financière</i>	6
4. Élaboration et adoption du programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019	6
a) <i>Elaboration et adoption du programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019 conformément aux dispositions du "Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV"</i>	6
5. Examen de la conformité des lois ou projets de loi avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV	6
a) <i>Recommandations formulées par le Comité consultatif</i>	6
b) <i>Décisions adoptées par le Conseil</i>	7
6. Examen des faits nouveaux concernant les demandes de droits d'obtenteur et les droits d'obtenteurs délivrés	7
a) <i>Nombre de demandes de protection d'obtentions végétales</i>	7
b) <i>Nombre de titres octroyés</i>	7
c) <i>Nombre de titres en vigueur</i>	7
d) <i>Nombre de genres ou d'espèces protégés par des membres de l'Union</i>	7
e) <i>Nombre de genres ou d'espèces dont des variétés sont protégées</i>	7
f) <i>Analyse par type de plante</i>	8
7. Politique relative aux moyens de faciliter le dépôt des demandes grâce à la mise au point d'un système de dépôt électronique des demandes et à l'amélioration de la coopération en matière d'examen des variétés	8
a) <i>Recommandations formulées par le Comité consultatif</i>	8
b) <i>Décisions adoptées par le Conseil</i>	8
c) <i>Coopération entre les membres de l'Union en matière d'examen des variétés</i>	9
8. Suivi des mesures visant à assurer formation et aide pour la mise en place et l'application du système de l'UPOV	9
a) <i>Evaluation des rapports annuels du Secrétaire général, des rapports d'exécution pour l'exercice biennal et d'autres documents d'information</i>	9
b) <i>États ayant adhéré à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l'ayant ratifié; États et organisations devenus membres de l'Union; et nombre de genres et d'espèces protégés par les membres de l'Union</i>	9
c) <i>Mesures destinées à assurer formation et aide pour la mise en place et l'application du système de l'UPOV</i>	9
9. Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de communication	9
a) <i>Evaluation des rapports annuels du Secrétaire général, des rapports d'exécution pour l'exercice biennal et d'autres documents d'information</i>	9
b) <i>Recommandations formulées par le Comité consultatif sur la stratégie de communication</i>	9
10. Orientations politiques relatives aux interactions avec d'autres organisations	9
a) <i>Recommandations formulées par le Comité consultatif</i>	9
b) <i>Décisions adoptées par le Conseil</i>	10
11. Politique sur d'autres questions	10
a) <i>Recommandations formulées par le Comité consultatif</i>	10
b) <i>Décisions adoptées par le Conseil</i>	10
c) <i>Adoption des documents et notes d'information par le Conseil</i>	10

Sous-programme UV.2 : Services fournis à l'Union en vue d'augmenter l'efficacité du système de l'UPOV	11
Objectifs :	11
1. Participation des membres de l'Union et des observateurs aux travaux des différents organes de l'UPOV	11
Participation aux travaux du Comité administratif et juridique.....	11
Participation aux travaux du Comité technique.....	11
Participation aux sessions des groupes de travail techniques	11
Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques	11
2. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application.....	12
Collection de l'UPOV : consultations du site Web de l'UPOV en 2017	12
a) Adoption de matériels d'information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV	12
b) Publication de la Gazette et du bulletin d'information de l'UPOV	12
c) Incorporation de lois et notifications pertinentes de membres de l'Union dans l'UPOV Lex	12
Base de données UPOV Lex : consultations du site Web de l'UPOV en 2017	12
d) Mise à disposition de documents et de matériels de l'UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l'UPOV (français, anglais, allemand et espagnol).	12
3. Orientations au sujet de l'examen des variétés.....	13
a) Adoption de documents TGP et de matériels d'information nouveaux ou révisés	13
b) Adoption de principes directeurs d'examen nouveaux ou révisés	13
Principes directeurs d'examen : consultations du site Web de l'UPOV en 2017	13
c) Nombre de demandes de droits d'obtenteur couvertes par les principes directeurs d'examen adoptés.....	13
d) Nombre de principes directeurs d'examen en cours d'élaboration dans les groupes de travail techniques.....	13
e) Participation à l'élaboration de principes directeurs d'examen	13
f) Elaboration d'un modèle de principes directeurs d'examen fondé sur le Web (modèle TG).....	14
1. Traduction dans les langues de l'UPOV	14
2. Utilisation par les membres de l'Union aux fins de l'élaboration de principes directeurs d'examen propres aux différents services	14
4. Coopération en matière d'examen DHS	14
Base de données GENIE : consultations du site Web de l'UPOV en 2017	14
a) Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l'Union ont une expérience pratique	15
b) Genres et espèces végétaux au sujet desquels les membres de l'Union coopèrent en matière d'examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE	15
5. Coopération en matière d'examen des dénominations variétales	15
Base de données PLUTO : consultations du site Web de l'UPOV en 2017.....	15
a) Quantité et qualité des données figurant dans la base de données PLUTO	15
1. Nombre de contributeurs	15
2. Nombre de nouvelles communications.....	15
3. Nombre d'enregistrements.....	15
b) Elaboration et approbation par le Conseil de l'UPOV d'un moteur de recherche des similitudes pour l'UPOV aux fins des dénominations variétales et inclusion dans la base de données PLUTO.....	16
6. Facilitation du dépôt de demandes de droits d'obtenteur.....	16
a) Elaboration et approbation par le Conseil d'un système de dépôt électronique des demandes pour certaines espèces et langues, permettant aux obtenteurs de fournir des informations pour les demandes de droits d'obtenteur pour les membres participants de l'Union, via le site Web de l'UPOV.....	16
Introduction de l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA	16
Utilisation d'UPOV PRISMA en 2017	16
b) Attribution de(s) type(s) de plante pour les codes UPOV et modification des bases de données GENIE et PLUTO pour permettre l'établissement de statistiques par type de plante (plantes agricoles, fruitières, ornementales, potagères ou arbres forestiers).....	16
Sous-programme UV.3 : Aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV	17
Objectifs :	17
1. Faire mieux connaître l'importance de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV	17
a) Fourniture d'informations aux États et organisations	17
b) États et organisations ayant contacté le Bureau de l'UPOV pour obtenir de l'aide en matière d'élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales.....	18
c) États et organisations ayant engagé auprès du Conseil de l'UPOV la procédure pour devenir membres de l'Union.....	18
d) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l'UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l'UPOV ou des formateurs de l'UPOV au nom du personnel de l'UPOV.....	18
2. Assistance en vue de l'élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.....	18
a) Réunions avec des fonctionnaires nationaux pour traiter des questions en matière de législation	18

b) États et organisations ayant reçu des observations sur leur législation	18
c) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l'UPOV	18
3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV	18
a) États ayant adhéré à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l'ayant ratifié	18
b) États et organisations devenus membres de l'Union	18
4. Assistance à la mise en œuvre d'un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à la Convention UPOV	19
a) Participation aux cours d'enseignement à distance	19
b) Formation des formateurs	20
c) Activités de formation mises au point avec le concours de l'UPOV	20
d) Participation d'États et d'organisations ayant le statut d'observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants.....	21
Participation aux travaux du Comité administratif et juridique	21
Participation aux travaux du Comité technique.....	21
Participation aux sessions des groupes de travail techniques	21
Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques	21
e) Participation aux activités de l'UPOV.....	21
f) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l'UPOV ou des formateurs de l'UPOV au nom du personnel de l'UPOV.....	21
g) Cours universitaires dans lesquels est intégré le système UPOV de protection des obtentions végétales..	21
h) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs	21
Sous-programme UV.4 : Relations extérieures.....	22
Objectifs :	22
1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l'UPOV	22
a) Mise à disposition sur le site Web de l'UPOV et par le biais d'autres médias d'informations et de matériels pertinents à l'intention du grand public.....	22
b) Consultation du site Web de l'UPOV	22
Consultation du site Web dans le monde.....	22
2. Meilleure connaissance par les parties prenantes du rôle et des activités de l'UPOV	23
a) Mise à disposition sur le site Web de l'UPOV et par le biais d'autres médias d'informations et de matériels pertinents à l'intention des obtenteurs, des producteurs de semences et des multiplicateurs de végétaux, des agriculteurs, des entreprises de transformation, des grossistes et des détaillants et des responsables de l'élaboration des politiques	23
b) Articles dans des publications pertinentes auxquels l'UPOV a contribué.....	23
c) Rubriques du site Web de l'UPOV à l'intention des parties prenantes	24
Consultation du site Web de l'UPOV en 2017	24
d) Participation de parties prenantes à des séminaires et à des colloques	24
e) Participation aux réunions des parties prenantes concernées et avec les parties prenantes concernées...	24
3. Meilleure connaissance par d'autres organisations du rôle et des activités de l'UPOV	24
a) Participation aux réunions des organisations concernées et avec les organisations concernées.....	24

INTRODUCTION

1. Le présent rapport récapitule les résultats obtenus en 2017. Il suit la structure du programme et budget pour 2016-2017 (document C/49/4 Rev.) adopté par le Conseil à sa quarante-neuvième session ordinaire, tenue à Genève le 29 octobre 2015.
2. Le rapport contient un bref résumé des progrès accomplis dans le sens de la réalisation des objectifs fixés au niveau des sous-programmes, suivi de tableaux des résultats récapitulant les objectifs, les résultats escomptés et les indicateurs d'exécution.
3. Les tableaux des indicateurs d'exécution sont présentés selon le modèle suivant :

Résultats escomptés
<i>Résultats obtenus : indicateurs d'exécution</i>

Détails

SOUS-PROGRAMME UV.1 : POLITIQUE GENERALE EN MATIERE DE PROTECTION DES OBTENTIONS VEGETALES

Le présent sous-programme établit le cadre dans lequel s'inscriront la définition des politiques, la gestion et la coordination des activités du programme général de l'UPOV, tel qu'il a été défini par le Conseil selon les orientations données par le Comité consultatif.

En 2017, le Conseil et le Comité consultatif ont rendu un certain nombre de décisions importantes concernant les orientations et les programmes de l'Union, notamment : l'approbation d'un plan de développement stratégique visant à diversifier les sources de revenus de l'UPOV afin d'assurer et de renforcer la viabilité des activités et services existants; l'organisation d'une seule série de sessions annuelles de l'UPOV à Genève; l'élaboration de l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA; les questions portant sur les interactions avec le Traité international; l'adoption d'une rubrique contenant des questions fréquemment posées (FAQ) sur l'intérêt que présente le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV au regard des objectifs de développement durable des Nations Unies; et l'approbation d'un programme relatif à l'utilisation du russe dans le contexte de l'UPOV.

- Objectifs :**
- ◆ Orientations politiques et gestion à l'échelon exécutif.
 - ◆ Planification, mise en œuvre et évaluation du programme et budget.

1. Organisation des sessions du Conseil et du Comité consultatif

Sur la base des recommandations formulées par le Comité consultatif, le Conseil, à sa trente-quatrième session extraordinaire, tenue à Genève le 6 avril 2017, a décidé :

- d'organiser une seule série de sessions à partir de 2018;
- d'adopter les propositions formulées par le TC, à sa cinquante-troisième session, concernant les mesures de précaution.

a) Participation aux sessions du Conseil et du Comité consultatif

Conseil

Trente-quatrième session extraordinaire :

86 participants représentant 40 membres de l'Union, 2 États ayant le statut d'observateur et 4 organisations ayant le statut d'observateur

Cinquante et unième session ordinaire :

114 participants représentant 45 membres de l'Union, 7 États ayant le statut d'observateur et 6 organisations ayant le statut d'observateur

Comité consultatif

Quatre-vingt-treizième session :

93 participants représentant 48 membres de l'Union

Quatre-vingt-quatorzième session :

93 participants représentant 45 membres de l'Union

2. Organisation et suivi des travaux des comités de l'UPOV

a) Approbation et suivi des programmes de travail du CAJ, du TC, des TWP et des groupes de travail ad hoc

Atteint.

- Voir les documents C/51/9 et C/52/9 "Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique"
- Voir les documents C/51/10 et C/52/10 "Rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN"

b) Election des présidents du CAJ, du TC, des TWP et des groupes de travail ad hoc, ainsi que des vice-présidents du CAJ et du TC

Atteint.

Le Conseil a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquante-quatrième session ordinaire du Conseil, en 2020 :

- Mme Cheryl Turnbull (Royaume-Uni), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA)
- M. Christophe Chevalier (France), président du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)
- M. Jean Maison (Union européenne), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF)
- M. Henk de Greef (Pays-Bas), président du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO)
- Mme Romana Bravi (Italie), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (T WV)
- M. Nik Hulse (Australie), président du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)

c) Approbation des calendriers annuels des réunions

Atteint.

Voir le document C/50/8 Rev.3 "Calendrier révisé des réunions en 2017"

3. Coordination, suivi et évaluation de l'exécution du programme et budget pour l'exercice biennal 2016-2017

a) Mise en œuvre du programme dans les limites du budget pour l'exercice biennal 2016-2017

Atteint.

Voir le document C/52/4 "Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2016-2017"

b) Approbation des états financiers

Voir le document C/52/12 "États financiers pour 2017"

c) Approbation du rapport de gestion financière

Voir le document C/52/4 "Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2016-2017"

4. Élaboration et adoption du programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019

a) Elaboration et adoption du programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019 conformément aux dispositions du "Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV"

Atteint.

Voir le document C/51/4 Rev. "Programme et budget pour l'exercice biennal 2018-2019"

5. Examen de la conformité des lois ou projets de loi avec l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

a) Recommandations formulées par le Comité consultatif

Voir le point b) ci-après.

b) Décisions adoptées par le Conseil

Sur la base des recommandations formulées par le Comité consultatif, le Conseil, à sa cinquante et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017 :

- a rendu une décision positive quant à la conformité de la loi sur la protection des obtentions végétales du Brunéi Darussalam;
- a rendu une décision positive quant à la conformité du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Guatemala;
- a rendu une décision positive quant à la conformité du projet de loi sur la protection des obtentions végétales du Myanmar.

6. Examen des faits nouveaux concernant les demandes de droits d'obtenteur et les droits d'obtenteurs délivrés

a) Nombre de demandes de protection d'obtentions végétales

16 455 demandes déposées auprès des membres de l'Union en 2016 (15 017 en 2015; 15 511 en 2014) (voir le document C/51/7)

b) Nombre de titres octroyés

12 550 titres octroyés par des membres de l'Union en 2016 (12 409 en 2015; 11 566 en 2014) (voir le document C/51/7)

c) Nombre de titres en vigueur

117 427 titres en vigueur auprès des membres de l'Union en 2016 (112 215 en 2015; 106 575 en 2014) (voir le document C/51/7)

d) Nombre de genres ou d'espèces protégés par des membres de l'Union

À la fin de 2017, 64 membres de l'Union protégeaient tous les genres et espèces (62 en 2016; 62 en 2015), six membres de l'Union protégeaient un nombre limité de genres et d'espèces (12 en 2016; 12 en 2015) et cinq membres de l'Union n'avaient pas notifié l'extension de la protection à tous les genres et espèces (voir les informations ci-après).

La Jordanie a indiqué dans une notification que sa législation s'appliquait à tous les genres et espèces depuis le 24 octobre 2014 (voir la notification à l'adresse <http://www.upov.int/edocs/gendocs/en/jo/jo002.pdf>).

L'Ouzbékistan a indiqué dans une notification que sa législation s'appliquait à tous les genres et espèces depuis le 14 novembre 2014 (voir la notification à l'adresse <http://www.upov.int/edocs/gendocs/en/uz/uz002.pdf>).

Le Viet Nam a indiqué dans une notification que sa législation s'appliquait à tous les genres et espèces depuis le 24 décembre 2016 (voir la notification à l'adresse <http://www.upov.int/edocs/gendocs/en/vn/vn003.pdf>).

e) Nombre de genres ou d'espèces dont des variétés sont protégées

Nombre de genres et d'espèces avec des entrées de droits d'obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales (PLUTO) :

- 3628 genres et espèces (3771 taxons, y compris les sous-espèces) en août 2017
- (3510 genres et espèces en août 2016 (3661 taxons, y compris les sous-espèces) et
- 3562 taxons, y compris les sous-espèces en août 2015)

f) Analyse par type de plante

Données de la base de données PLUTO :

Demandes déposées par type de plante :

Année	Type de plante				
	Plantes agricoles	Arbres forestiers	Plantes fruitières	Plantes ornementales	Plantes potagères
2012	27%	0,9%	12%	48%	12%
2013	25%	1,0%	12%	49%	11%
2014	30%	0,8%	11%	47%	10%
2015	33%	0,5%	14%	36%	16%
2016	37%	0,6%	11%	34%	18%
2017	33%	0,5%	11%	38%	17%

Titres délivrés par type de plante :

Année	Type de plante				
	Plantes agricoles	Arbres forestiers	Plantes fruitières	Plantes ornementales	Plantes potagères
2012	26%	0,7%	9%	48%	15%
2013	34%	0,7%	10%	42%	13%
2014	35%	0,6%	10%	43%	12%
2015	32%	0,9%	10%	44%	13%
2016	32%	1,1%	9%	40%	18%
2017	27%	0,4%	12%	45%	16%

7. Politique relative aux moyens de faciliter le dépôt des demandes grâce à la mise au point d'un système de dépôt électronique des demandes et à l'amélioration de la coopération en matière d'examen des variétés

a) *Recommandations formulées par le Comité consultatif*

Le Comité consultatif à sa quatre-vingt-quatorzième session tenue à Genève le 25 octobre et dans la matinée du 26 octobre 2017 :

- était convenu que le nom "PRISMA" et le logo, tels que présentés ci-dessous, soient soumis pour approbation à la cinquante et unième session ordinaire du Conseil, prévue à Genève le 26 octobre 2017;



- a approuvé et recommandé au Conseil d'approuver le prélèvement d'une taxe par l'UPOV pour l'utilisation du formulaire de demande électronique s'élevant à 150 francs suisses par demande pour l'exercice biennal 2018-2019, mais était également convenu que l'utilisation du formulaire pourrait être gratuite pour une période d'initiation lorsque les coûts du formulaire inscrits au budget auraient été financés par d'autres moyens que le budget régulier;
- a demandé au Bureau de l'Union de rendre compte, à sa quatre-vingt-quinzième session, des faits nouveaux concernant le formulaire de demande électronique et était en outre convenu de suivre l'utilisation et d'analyser les avantages du formulaire pour les utilisateurs et d'examiner les dispositions concernant le financement de celui-ci à sa quatre-vingt-quinzième session.

Voir également le point b) ci-après.

b) *Décisions adoptées par le Conseil*

Sur la base des recommandations formulées par le Comité consultatif, le Conseil, à sa trente-quatrième session extraordinaire tenue à Genève le 6 avril 2017, a décidé d'accorder au Bureau de l'Union la possibilité de fixer le montant de la taxe à appliquer pour l'utilisation du formulaire de demande électronique en 2017, mais de ne pas rendre son utilisation gratuite.

Sur la base des recommandations formulées par le Comité consultatif, le Conseil, à sa cinquantième et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017 :

- a approuvé le nom "PRISMA" et le logo pour le formulaire de demande électronique (EAF);
- a approuvé le montant de 150 francs suisses prélevé par l'UPOV pour chaque demande électronique pour l'exercice biennal 2018-2019, mais était convenu que le formulaire de demande électronique soit mis gratuitement à disposition pendant une période de lancement si les dépenses relatives au formulaire inscrites au budget sont couvertes par des moyens autres que les dépenses inscrites au budget ordinaire.

c) Coopération entre les membres de l'Union en matière d'examen des variétés

Voir le sous-programme UV.2, indicateurs d'exécution 4. "Coopération en matière d'examen DHS" et 5. "Coopération en matière d'examen des dénominations variétales".

8. Suivi des mesures visant à assurer formation et aide pour la mise en place et l'application du système de l'UPOV

a) Evaluation des rapports annuels du Secrétaire général, des rapports d'exécution pour l'exercice biennal et d'autres documents d'information

- Examen du document C/52/2 "Rapport annuel du Secrétaire général pour 2017" (le présent document)

b) États ayant adhéré à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l'ayant ratifié; États et organisations devenus membres de l'Union; et nombre de genres et d'espèces protégés par les membres de l'Union

- Examen du document C/52/2 "Rapport du Secrétaire général pour 2017" (le présent document)

Voir le sous-programme UV.2, indicateur d'exécution 6. "Examen des faits nouveaux concernant les demandes de droits d'obtenteur et les droits d'obtenteurs délivrés", section d)

c) Mesures destinées à assurer formation et aide pour la mise en place et l'application du système de l'UPOV

Voir le document CC/92/7 "Stratégie en matière de formation et d'assistance"

9. Suivi de la mise en œuvre de la stratégie de communication

a) Evaluation des rapports annuels du Secrétaire général, des rapports d'exécution pour l'exercice biennal et d'autres documents d'information

- Voir également le document CC/94/7 "Stratégie de communication"

b) Recommandations formulées par le Comité consultatif sur la stratégie de communication

Sur la base des recommandations formulées par le Comité consultatif, le Conseil, à sa cinquantième et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017 :

- a approuvé le projet d'une rubrique contenant des questions fréquemment posées (FAQ) sur l'intérêt que présente le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV au regard des objectifs de développement durable des Nations Unies et a recommandé l'approbation du projet par le Conseil à sa cinquante et unième session; le Conseil était également convenu que le Bureau de l'Union demande l'aide d'un expert en communication pour rédiger un nouveau projet pour examen à sa quatre-vingt-quinzième session;
- a demandé au Bureau de l'Union de rédiger une FAQ sur les avantages des obtentions végétales pour la société, pour examen par le Comité consultatif à sa quatre-vingt-quinzième session; et
- était convenu que les propositions visant à accroître l'utilisation de réseaux sociaux par l'UPOV, y compris un calendrier conforme à la stratégie d'allocation des ressources, devraient être présentées pour examen à sa quatre-vingt-quinzième session.

10. Orientations politiques relatives aux interactions avec d'autres organisations

a) Recommandations formulées par le Comité consultatif

Voir le point b) ci-après.

b) Décisions adoptées par le Conseil

Sur la base des recommandations formulées par le Comité consultatif, le Conseil, à sa cinquantième et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017 :

- était convenu des domaines d'interactions pertinents ci-après avec le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Traité international) :
 - i) examen de la rubrique contenant des questions fréquemment posées (FAQ) sur les interactions entre la Convention UPOV et le Traité international; et
 - ii) échange de données d'expérience et d'informations concernant la mise en œuvre de la Convention UPOV et du Traité international, avec la participation des parties prenantes.

Par la suite, le Comité consultatif envisagerait d'examiner la révision des orientations contenues dans les "Notes explicatives sur les exceptions au droit d'obtenteur selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV" (document UPOV/EXN/EXC/1);

Le Conseil était également convenu de rendre compte de la décision ci-dessus à la septième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui se tiendrait à Kigali (Rwanda) du 30 octobre au 3 novembre 2017.

11. Politique sur d'autres questions

a) Recommandations formulées par le Comité consultatif

Le Comité consultatif, à sa quatre-vingt-quatorzième session tenue à Genève le 25 octobre et dans la matinée du 26 octobre 2017 :

- était convenu de faire figurer régulièrement le point "Supervision interne et Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS) de l'OMPI" à l'ordre du jour de ses sessions d'octobre ou novembre;
- a approuvé un plan de développement stratégique visant à diversifier les sources de revenus de l'UPOV afin d'assurer et de renforcer la viabilité des activités et services existants;
- a décidé d'étendre le statut d'observateur de la Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées (ICNCP) auprès du CAJ et du TC.

Voir également le point b) ci-après.

b) Décisions adoptées par le Conseil

Sur la base des recommandations formulées par le Comité consultatif, le Conseil, à sa cinquante et unième session ordinaire tenue à Genève le 26 octobre 2017, a approuvé le programme relatif à l'utilisation du russe dans le contexte de l'UPOV ainsi que l'allocation des ressources y relatives.

c) Adoption des documents et notes d'information par le Conseil

Il est rendu compte de l'adoption des matériels d'information par le Conseil dans le sous-programme UV.2.

SOUS-PROGRAMME UV.2 : SERVICES FOURNIS A L'UNION EN VUE D'AUGMENTER L'EFFICACITE DU SYSTEME DE L'UPOV

Ce sous-programme a trait à la fourniture d'orientations, d'informations et de ressources au sujet du fonctionnement du système de l'UPOV pour la protection des obtentions végétales, à l'aide à la coopération entre membres de l'Union, aux activités des organes compétents de l'UPOV et aux mesures visant à faciliter le dépôt de demandes de protection d'obtentions végétales.

Le lancement du formulaire de demande électronique, désormais désigné comme l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA, a constitué une étape fondamentale de 2017. L'existence du modèle de principes directeurs d'examen fondé sur le Web a permis de rapidement étendre la couverture d'UPOV PRISMA à toutes les plantes et espèces végétales pour lesquelles les membres de l'Union utilisent le modèle de principes directeurs comme modèle de base pour les questionnaires techniques de leurs formulaires de demande. L'introduction d'UPOV PRISMA met en lumière l'importance croissante et permanente que revêtent les principes directeurs de l'UPOV pour l'examen DHS. En 2017, les principes directeurs d'examen adoptés ont couvert 94% de toutes les entrées de droits d'obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales. L'intégration des informations relatives à UPOV PRISMA, au modèle de principes directeurs d'examen, à la base de données GENIE et à la base de données PLUTO deviendra un moyen essentiel de fournir des services plus efficaces et rationnels. L'adoption d'une version révisée des notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées et l'adoption de nouvelles notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication ont constitué une étape importante pour une meilleure compréhension de ces mesures.

- Objectifs :**
- ◆ Maintenir et améliorer l'efficacité du système de l'UPOV.
 - ◆ Jeter et développer les bases juridiques, administratives et techniques de la coopération internationale en matière de protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV

1. Participation des membres de l'Union et des observateurs aux travaux des différents organes de l'UPOV

Participation aux travaux du Comité administratif et juridique

CAJ/74 : 95 participants représentant 38 membres de l'Union, 3 États ayant le statut d'observateur et 9 organisations ayant le statut d'observateur

Participation aux travaux du Comité technique

TC/53 : 100 participants représentant 41 membres de l'Union, 3 États ayant le statut d'observateur et 7 organisations ayant le statut d'observateur

Participation aux sessions des groupes de travail techniques

373 experts représentant 46 membres de l'Union (membres), 2 États ayant le statut d'observateur (obs) et 7 organisations ayant le statut d'observateur (org) ont participé comme suit aux sessions des groupes de travail techniques :

- TWA (Allemagne) :
28 membres (50 participants) / 0 obs (0) / 3 org (4)
- TWC (Argentine) :
9 membres (31 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)
- TWF (Canada) :
19 membres (32 participants) / 0 obs (0) / 1 org (4)
- TWO (Canada) :
14 membres (25 participants) / 1 obs (2) / 1 org (3)
- TWV (Pays-Bas) :
18 membres (47 participants) / 0 obs (0) / 3 org (11)
- BMT (France) :
19 membres (49 participants) / 1 obs (2) / 6 org (13)

Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques

148 experts représentant 25 membres de l'Union (membres), 2 États ayant le statut d'observateur (obs) et 3 organisations ayant le statut d'observateur (org) ont participé comme suit aux ateliers préparatoires :

- TWA : 12 membres (20 participants) / 0 obs (0) / 2 org (2)
- TWC : 5 membres (23 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)
- TWF : 12 membres (19 participants) / 0 obs (0) / 1 org (2)
- TWO : 13 membres (22 participants) / 1 obs (2) / 1 org (3)
- TWV : 8 membres (19 participants) / 0 obs (0) / 0 org (0)
- BMT : 14 membres (33 participants) / 1 obs (2) / 1 org (1)

2. Orientations au sujet de la Convention UPOV et sa mise en œuvre et informations sur son application

Collection de l'UPOV : consultations du site Web¹ de l'UPOV en 2017¹

Pages consultées : 7827
(9525 en 2016, 9044 en 2015)

Consultations
ponctuelles : 5023
(6091 en 2016, 5653 en 2015)

Langue	Pages consultées	Consultations ponctuelles
Anglais	5 434	3 609
Espagnol	1 630	916
Français	464	300
Allemand	293	195

a) Adoption de matériels d'information nouveaux ou révisés concernant la Convention UPOV

Matériels d'information concernant la Convention UPOV adoptés par le Conseil en 2017 :

- UPOV/EXN/EDV/2 Notes explicatives sur les variétés essentiellement dérivées selon l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)
- UPOV/EXN/PPM/1 Notes explicatives sur le matériel de reproduction ou de multiplication selon la Convention UPOV
- UPOV/INF/6/5 Orientations en vue de la rédaction de lois fondées sur l'Acte de 1991 de la Convention UPOV (révision)
- UPOV/INF/16/7 Logiciels échangeables (révision)
- UPOV/INF/22/4 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union (révision)
- UPOV/INF-EXN/10
et
UPOV/INF-EXN/11 : Liste de documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision)

b) Publication de la Gazette et du bulletin d'information de l'UPOV

Aucun numéro de la Gazette et du bulletin d'information de l'UPOV n'a été publié en 2017.

c) Incorporation de lois et notifications pertinentes de membres de l'Union dans l'UPOV Lex

- Pologne, Viet Nam

Base de données UPOV Lex : consultations du site Web de l'UPOV en 2017

Pages consultées : 82 861
(85 374 en 2016, 80 460 en 2015)

Consultations
ponctuelles : 59 166
(60 294 en 2016, 55 991 en 2015)

Langue	Pages consultées	Consultations ponctuelles
Anglais	56 661	40 492
Espagnol	17 633	12 279
Français	6 331	4 563
Allemand	2 197	1 807

d) Mise à disposition de documents et de matériels de l'UPOV dans des langues autres que les langues utilisées au sein de l'UPOV (français, anglais, allemand et espagnol).

Traduction en vietnamien de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

¹ La méthode de Google Analytics pour calculer l'exclusion du trafic interne et des robots a été modifiée en janvier 2017. La nouvelle méthode a été utilisée pour produire les statistiques relatives au site Web pour 2017.

3. Orientations au sujet de l'examen des variétés

a) Adoption de documents TGP et de matériels d'information nouveaux ou révisés

Aucun document TGP ou matériel d'information nouveau ou révisé concernant les orientations au sujet de l'examen des variétés n'a été adopté en 2017.

b) Adoption de principes directeurs d'examen nouveaux ou révisés

18 principes directeurs d'examen ont été adoptés par le TC, à savoir :

- 5 nouveaux principes directeurs : TWA (2,5), TWO (2), TWV (0,5)
- 9 principes directeurs d'examen révisés : TWA (1), TWF (3), TWO (2), TWV (3)
- 4 principes directeurs d'examen partiellement révisés : TWO (2), TWV (2)

Nombre total de principes directeurs d'examen adoptés à la fin de 2017 : 321

Principes directeurs d'examen : consultations du site Web de l'UPOV en 2017

Pages consultées : 66 567
(61 966 en 2016, 64 425 en 2015)

Consultations
ponctuelles : 38,621
(38 054 en 2016; 38 144 en 2015)

Langue	Pages consultées	Consultations ponctuelles
Anglais	53 266	31 116
Espagnol	9 175	4 970
Français	2 806	1 726
Allemand	1 301	793

c) Nombre de demandes de droits d'obtenteur couvertes par les principes directeurs d'examen adoptés

En 2017, les principes directeurs d'examen adoptés ont couvert 94% de toutes les entrées de droits d'obtenteur dans la base de données sur les variétés végétales.
(280 687 sur 299 031) (en 2016, 93% : 262 422 sur 281 634)

d) Nombre de principes directeurs d'examen en cours d'élaboration dans les groupes de travail techniques

54 projets de principes directeurs d'examen ont progressé au sein des groupes de travail techniques, dont :

- 23 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (7), TWF (4), TWO (9), TWV (3)
- 21 révisions : TWA (8), TWF (4), TWO (5), TWV (4)
- 10 révisions partielles : TWF (1), TWO (2), TWV (7)

e) Participation à l'élaboration de principes directeurs d'examen

Principes directeurs d'examen adoptés en 2017 :

- 5 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (2,5), TWO (3), TWV (0,5) élaborés par des experts principaux des régions suivantes :
 - Afrique : KE (0,5)
 - Amériques : BR (1,5)
 - Asie-Pacifique : JP (1)
 - Europe : FR (1), PL (1)
- 9 principes directeurs d'examen révisés : TWA (1), TWF (3), TWO (2), TWV (3)
 - Amériques : MX (1)
 - Asie-Pacifique : CN (1), JP (1)
 - Europe : DE (1), FR (2), IT (1), NL (2)
- 4 principes directeurs d'examen partiellement révisés : TWO (2), TWV (2)
 - Asie-Pacifique : AU (1)
 - Europe : ES (1), FR (1), QZ (1)

Principes directeurs d'examen en cours d'élaboration en 2017 :

23 nouveaux principes directeurs d'examen : TWA (7), TWF (4), TWO (9), TWV (3) élaborés par des experts principaux des régions suivantes :

Afrique : KE (0,5), MA (1), ZA (2)
Amériques : AR (1), BR (1,5), MX (2)
Asie-Pacifique : AU (1), JP (5)
Europe : DE (1), DK (1), ES (1), FR (1), GB (3), PL (1), QZ (1)

– 21 révisions : TWA (8), TWF (4), TWO (5), TWV (4)

Afrique : ZA (3)
Amériques : AR (1),
Asie-Pacifique : AU (3), JP (1), KR (1)
Europe : DE (1), ES (2), FR (4), GB (1), NL (3), QZ (1)

– 10 révisions partielles : TWF (1), TWO (2), TWV (7)

Asie-Pacifique : JP (1)
Europe : ES (1); FR (1); NL (4); QZ (3)

Au total, 17 membres de l'Union ont participé à l'élaboration de principes directeurs d'examen (AR, AU, BR, DE, DK, ES, FR, GB, JP, KE, KR, MA, MX, NL, PL, QZ, ZA).

f) Elaboration d'un modèle de principes directeurs d'examen fondé sur le Web (modèle TG)

1. Traduction dans les langues de l'UPOV

En 2017, une interface de traduction a été mise au point aux fins de l'exportation et de l'importation des contenus traduits en format Excel. Cette interface a également servi à intégrer les caractères approuvés figurant dans les principes directeurs d'examen et les niveaux d'expression correspondants dans les langues de l'UPOV ainsi qu'en chinois, en géorgien, en japonais, en roumain et en turc.

L'outil de suivi a été augmenté pour y ajouter l'allemand, l'espagnol et le français aux fins de l'élaboration de documents relatifs aux principes directeurs d'examen dans ces langues.

2. Utilisation par les membres de l'Union aux fins de l'élaboration de principes directeurs d'examen propres aux différents services

Aucun fait nouveau en 2017.

4. Coopération en matière d'examen DHS

Base de données GENIE : consultations du site Web de l'UPOV en 2017

	2017	2016	Langue	Pages consultées	Consultations ponctuelles
Sessions	14 861	16 930	Anglais	50 811	28 534
Utilisateurs	9 991	9 528	Espagnol	12 750	6 540
Pages consultées	72 756	76 990	Français	4 910	3 024
Nouveaux utilisateurs	69,8%	46,6%	Allemand	2 818	1 858
Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web	30,2%	53,4%			

Dix pays ayant le plus consulté la base de données GENIE en 2017

Pays/territoire	Sessions	Nouveaux utilisateurs
France	1 027	439
Espagne	986	472
Japon	813	195
Allemagne	796	571
États-Unis d'Amérique	691	491
Inde	603	447
Mexique	589	307
Suisse	589	318
Australie	503	127
Turquie	463	261

a) *Genres et espèces végétaux pour lesquels les membres de l'Union ont une expérience pratique*

Le 28 mars 2017, on comptait 3416 genres et espèces (3561 taxons, y compris les sous-espèces) pour lesquels les membres de l'Union avaient une expérience pratique en matière d'examen DHS (voir le document TC/53/4). On comptait 3326 genres et espèces en 2016 (3461 taxons, y compris les sous-espèces) et 3255 genres et espèces en 2015 (3382 taxons, y compris les sous-espèces).

b) *Genres et espèces végétaux au sujet desquels les membres de l'Union coopèrent en matière d'examen DHS, comme indiqué dans la base de données GENIE*

Le 25 octobre 2017, on comptait 1974 genres et espèces (2 038 taxons, y compris les sous-espèces) pour lesquels des accords existaient entre les membres de l'Union aux fins de la coopération en matière d'examen DHS (voir le document C/51/5). On comptait 1968 genres et espèces en 2016 (2 031 taxons, y compris les sous-espèces) et 2002 taxons, y compris les sous-espèces, en 2015.

5. Coopération en matière d'examen des dénominations variétales

Base de données PLUTO : consultations du site Web de l'UPOV en 2017

	2017	2016
Sessions	45 638	58 673
Utilisateurs	15 875	16 145
Pages consultées	69 457	90 630
Nouveaux utilisateurs	67,4%	25,5%
Utilisateurs ayant déjà consulté le site Web	32,6%	74,5%

Langue	Pages consultées	Consultations ponctuelles
Anglais	59 551	41 560
Espagnol	5 089	3 169
Français	3 529	2 525
Allemand	1 288	854

Dix pays ayant le plus consulté la base de données PLUTO en 2017

Pays/territoire	Sessions	Nouveaux utilisateurs
États-Unis d'Amérique	6 340	1 726
France	3 389	925
Pays-Bas	3 352	651
Brésil	2 431	615
Ukraine	2 290	324
Australie	2 131	386
Japon	2 031	301
Allemagne	1 863	625
Royaume-Uni	1 455	299
Suisse	1 440	347

a) *Quantité et qualité des données figurant dans la base de données PLUTO*

1. *Nombre de contributeurs*

- Nombre de contributeurs figurant dans la base de données PLUTO à la fin de 2017 : 62 (60 en 2016)
- Nombre de membres de l'Union qui ont fourni des données en 2017 : 48 (48 en 2016)

2. *Nombre de nouvelles communications*

- Nombre de présentations de nouvelles données en 2017 : 222 (255 en 2016)
- Nombre de membres de l'Union qui ont fourni des données pour la première fois en 2017 : 2 (2 en 2016)

3. *Nombre d'enregistrements*

- Nombre total de fichiers enregistrés dans la base de données PLUTO à la fin de 2017 : 797 669 (765 070 à la fin de 2016)

b) Elaboration et approbation par le Conseil de l'UPOV d'un moteur de recherche des similitudes pour l'UPOV aux fins des dénominations variétales et inclusion dans la base de données PLUTO

En cours d'examen par le Groupe de travail sur les dénominations variétales (WG-DEN).

6. Facilitation du dépôt de demandes de droits d'obtenteur

a) Elaboration et approbation par le Conseil d'un système de dépôt électronique des demandes pour certaines espèces et langues, permettant aux obtenteurs de fournir des informations pour les demandes de droits d'obtenteur pour les membres participants de l'Union, via le site Web de l'UPOV

Voir le sous-programme UV.1, indicateur d'exécution 7. "Politique relative aux moyens de faciliter le dépôt des demandes grâce à la mise au point d'un système de dépôt électronique des demandes et à l'amélioration de la coopération en matière d'examen des variétés", section b)

Introduction de l'outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA

Version 1.0 (lancée en janvier 2017)

		Total
Plantes	Soja, laitue, variétés de pommes, rosier, pomme de terre	5
Membres de l'Union	Argentine, Australie, Chili, États-Unis d'Amérique, France, Kenya, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suisse, Tunisie, Uruguay	12
Langues		
- Langues de navigation :	Anglais, français, allemand, espagnol	4
- Langues du formulaire de sortie :	Anglais, français, allemand, espagnol, norvégien	5

Version 1.1 (lancée en juillet 2017)

		Total
Plantes	Soja, laitue, variétés de pommes, rosier, pomme de terre	5
Membres de l'Union	Argentine, Australie, Chili, Chine, Colombie, États-Unis d'Amérique, France, Kenya, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, République de Moldova, Suisse, Tunisie, Turquie, Uruguay	16
Langues		
- Langues de navigation :	Anglais, français, allemand, espagnol, chinois	5
- Langues du formulaire de sortie :	Anglais, français, allemand, espagnol, chinois, norvégien, roumain, turc.	8

Utilisation d'UPOV PRISMA en 2017

Nombre de demandes reçues en 2017	14
Nombre de pays dans lesquels une demande a été envoyée	6 (AU, CH, CL, NO, NL, NZ)
Nombre de demandeurs	4
Nombre de plantes	3 (pomme, laitue, pomme de terre)
Nombre d'administrateurs d'obtenteur enregistrés	7

b) Attribution de(s) type(s) de plante pour les codes UPOV et modification des bases de données GENIE et PLUTO pour permettre l'établissement de statistiques par type de plante (plantes agricoles, fruitières, ornementales, potagères ou arbres forestiers)

Voir le sous-programme UV.1, indicateur d'exécution 6. "Examen des faits nouveaux concernant les demandes de droits d'obtenteur et les droits d'obtenteur délivrés", section e).

SOUS-PROGRAMME UV.3 : AIDE A LA MISE EN PLACE ET A L'APPLICATION DU SYSTEME DE L'UPOV

Le présent sous-programme porte sur l'aide fournie en réponse aux demandes présentées par les membres et les membres potentiels de l'Union. Satisfaire la demande d'aide à la mise en place et à l'application du système de l'UPOV dans les limites des ressources disponibles passe par l'utilisation des cours d'enseignement à distance, la hiérarchisation de l'assistance fournie par le Bureau de l'Union et l'utilisation de ressources extérieures pour la formation et l'assistance en fonction des fonds disponibles. Ce sous-programme est financé sur le budget ordinaire, mais ce sont des fonds extrabudgétaires et une aide en nature qui constituent l'essentiel des ressources déployées à des fins d'assistance. Afin d'utiliser les ressources disponibles de la manière la plus efficace qui soit, le Bureau de l'Union continuera de donner la priorité à ses activités et d'étudier les synergies possibles avec les membres de l'Union et ses autres partenaires. La stratégie en matière de formation et d'assistance fournit les orientations et la base de la coordination globale des travaux.

En 2017, le Bureau de l'Union a organisé 105 missions ou manifestations auxquelles il a également participé et où 111 États et 14 organisations ont reçu des informations sur le système de l'UPOV. Seize États et une organisation ont bénéficié d'une assistance dans l'élaboration de leur législation relative à la protection des obtentions végétales et trois États ont engagé la procédure d'adhésion à l'Union. Les cours d'enseignement à distance de l'UPOV ont été suivis par des participants de 75 États et cinq organisations.

La priorité a été donnée par les membres de l'Union à la fourniture d'une assistance par le Bureau de l'Union dans l'ordre suivant :

- i) assistance aux membres de l'Union;
- ii) assistance aux États et à certaines organisations qui ne sont pas membres de l'Union, notamment aux gouvernements de pays en développement et de pays en transition vers une économie de marché, aux fins de l'élaboration d'une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV et de leur adhésion à la Convention UPOV; et
- iii) assistance aux États et à certaines organisations qui ne sont pas membres de l'Union, aux fins de l'application de la législation ayant fait l'objet d'une décision positive de la part du Conseil compte tenu de leur engagement d'adhérer à la Convention UPOV.

Objectifs :

- ◆ Faire mieux connaître l'importance de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV.
- ◆ Aider les États et les organisations, en particulier les gouvernements des pays en développement et des pays en transition vers l'économie de marché, à élaborer une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.
- ◆ Aider les États et certaines organisations à adhérer à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV
- ◆ Aider les États et les organisations à mettre en œuvre un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

1. Faire mieux connaître l'importance de la protection des obtentions végétales conformément à la Convention UPOV

a) Fourniture d'informations aux États et organisations

Afrique du Sud, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Libéria, Lituanie, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monténégro, Myanmar, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Oman, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République démocratique populaire lao, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Zambie, AIPH, APBEBES, APSA, ARIPO, CIMMYT, CIOPORA, CropLife International, ECVC, ESA, ISF, OAPI, OCDE, OCVV (Union européenne), OMC et SAA (110 États et 15 organisations) (voir également l'annexe II du présent document).

b) États et organisations ayant contacté le Bureau de l'UPOV pour obtenir de l'aide en matière d'élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales

Membres de l'Union : Azerbaïdjan, Mexique, Trinité-et-Tobago et Viet Nam

Non-membres de l'Union : ARIPO, Barbade, Cambodge, Égypte, Guatemala, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Liechtenstein, Malaisie, Maurice, Myanmar, Nigéria et République démocratique populaire lao

c) États et organisations ayant engagé auprès du Conseil de l'UPOV la procédure pour devenir membres de l'Union

Brunéi Darussalam, Guatemala (nouveau projet de loi) et Myanmar

d) Participation aux activités de sensibilisation organisées par l'UPOV ou aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l'UPOV ou des formateurs de l'UPOV au nom du personnel de l'UPOV

Voir l'annexe II du présent document.

2. Assistance en vue de l'élaboration d'une législation relative à la protection des obtentions végétales conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

a) Réunions avec des fonctionnaires nationaux pour traiter des questions en matière de législation

Membres de l'Union : Mexique, Nouvelle-Zélande, Trinité-et-Tobago et Viet Nam

Non-membres de l'Union : Arabie saoudite, ARIPO, Barbade, Brunéi Darussalam, Cambodge, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Ghana, Guatemala, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Kazakhstan, Koweït, Liechtenstein, Malaisie, Maurice, Myanmar, Népal, Nigéria, République démocratique populaire lao, Thaïlande, Zambie et Zimbabwe.

b) États et organisations ayant reçu des observations sur leur législation

Membres de l'Union : Azerbaïdjan, Mexique, Trinité-et-Tobago et Viet Nam

Non-membres de l'Union : ARIPO, Barbade, Cambodge, Égypte, Iran (République islamique d'), Jamaïque, Kazakhstan, Liechtenstein, Malaisie, Maurice, Myanmar, Nigéria et République démocratique populaire lao.

c) États et organisations ayant reçu un avis positif du Conseil de l'UPOV

Brunéi Darussalam, Guatemala (nouveau projet de loi) et Myanmar

3. Assistance fournie à des États et organisations en vue de leur adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV

a) États ayant adhéré à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV ou l'ayant ratifié

Bosnie-Herzégovine

b) États et organisations devenus membres de l'Union

Bosnie-Herzégovine

4. Assistance à la mise en œuvre d'un système efficace de protection des obtentions végétales conforme à la Convention UPOV

a) Participation aux cours d'enseignement à distance

Liste des pays et organisations d'origine des participants aux cours d'enseignement à distance de l'UPOV (en 2017)

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Azerbaïdjan, Barbade, Belgique, Bénin, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, République tchèque, Danemark, Équateur, Égypte, El Salvador, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Gabon, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Lettonie, Malaisie, Maroc, Mexique, Myanmar, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République de Corée, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Zambie, FAO, OAPI, OCVV (Union européenne), OEB et OMC (75 pays et 5 organisations).

Nombre total de participants aux principales sessions des cours d'enseignement à distance de l'UPOV par catégorie (deux sessions en 2017)

Catégorie	Nombre d'étudiants			
	DL-205	DL-305	DL-305A	DL-305B
Catégorie 1 : fonctionnaires nationaux de membres de l'Union	249	96	88	71
Catégorie 2 : fonctionnaires d'États ou d'organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur	34	7	7	6
Catégorie 3 : autres (droit d'inscription : 1000 francs suisses)	15	2	1	0
Catégorie 4 : exonération discrétionnaire du droit d'inscription pour des étudiants sélectionnés	10	4*	2*	1*
Total	308	109	98	78

* Comprend les participants ayant déjà suivi la formation dans le cadre de la stratégie de l'UPOV en matière de formation et d'assistance

Nombre total de participants aux principales sessions des cours d'enseignement à distance de l'UPOV par langue (en 2017)

Langue	Nombre d'étudiants			
	DL-205	DL-305	DL-305A	DL-305B
Anglais	186	58	63	62
Français	31	13	8	5
Allemand	3	2	1	0
Espagnol	88	36	26	11
Total	308	109	98	78

Sessions spéciales du cours DL-205 (en 2017)

Sessions spéciales DL-205 pour :	Origine	Nombre de participants
Cours de formation dans le domaine de la propriété intellectuelle à l'intention des étudiants de master de l'OAPI	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Guinée, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo	29
Cours de formation de formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV, Genève	Barbade, Égypte, Indonésie, Mexique	4
Cours international organisé par Naktuinbouw sur la protection des obtentions végétales (Pays-Bas)	Australie, Chine, France, Ghana, Inde, Myanmar, Pays-Bas, Tunisie	13
Cours de formation de la KOICA sur la protection des variétés végétales	Costa Rica, Ghana, Guatemala, Philippines	8
Cours de formation de la JICA sur "l'harmonisation internationale du système de protection des obtentions végétales"	Burkina Faso, Égypte, Espagne, Inde, Kenya, Népal, Nigéria, Pays-Bas	7
Maîtrise en protection des obtentions végétales (Lvcentinvs), Université d'Alicante (Espagne)	Allemagne, Belgique, Chili, Chine, Costa Rica, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Italie, Panama, Roumanie	42
TOTAL		61

	Anglais	Français	Allemand	Espagnol
Sessions spéciales DL-205 pour 2017 : total par langue	65	29	0	9

b) Formation des formateurs

- Cours de formation de formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV, Genève (Suisse) (mai 2017)

c) Activités de formation mises au point avec le concours de l'UPOV

- Cours de formation à l'examen DHS de la pastèque, Quang Ngai (Viet Nam) (avril 2017)
- Atelier international sur les techniques d'analyse de l'ADN et l'identification des variétés, Roelofarendsveen (Pays-Bas) (mai 2017)
- Cours de formation de formateurs sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV, Genève (Suisse) (mai 2017)
- Cours de formation de la KOICA sur la protection des variétés végétales, Gimcheon (République de Corée) (mai 2017)
- Cours de formation de la JICA, Tsukuba (Japon) (juin 2017)
- Atelier préparatoire de la TWA/46, Hanovre (Allemagne) (juin 2017)
- Vingtième cours international sur la protection des obtentions végétales, Wageningen (Pays-Bas) (juin 2017)
- Atelier préparatoire de la TWV/51, Roelofarendsveen (Pays-Bas) (juillet 2017)
- Cours de formation sur la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV, Lima (Pérou) (août 2017)
- Atelier préparatoire de la TWO/50, Victoria (Canada) (septembre 2017)
- Réunion avec des fonctionnaires de la JICA et participation au cours de formation de la JICA, Tokyo et Tsukuba (Japon) (septembre 2017)
- Atelier préparatoire de la TWF/48, Kelowna (Canada) (septembre 2017)
- Atelier préparatoire de la BMT/16 La Rochelle (France) (novembre 2017)
- Atelier préparatoire de la TWC/35, Buenos Aires (Argentine) (novembre 2017)
- Atelier de rédaction d'une législation conforme à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV, Genève (Suisse) (décembre 2017)

d) Participation d'États et d'organisations ayant le statut d'observateurs aux travaux du CAJ, du TC, des TWP et aux ateliers préparatoires correspondants

Participation aux travaux du Comité administratif et juridique

CAJ/74 : 9 organisations ayant le statut d'observateur (AIPH, ARIPO, APBEBES, CIOPORA, CropLife International, ECVC, ESA, ISF, OMC)

Participation aux travaux du Comité technique

TC/53 : 3 États ayant le statut d'observateur (Arabie saoudite, Guatemala, Thaïlande)
7 organisations ayant le statut d'observateur (APBEBES, APSA, CIOPORA, CropLife International, ESA, ISF, ISTA, OCDE)

Participation aux sessions des groupes de travail techniques

TWA/46 : 3 organisations ayant le statut d'observateur (CropLife International, ESA, ISF)
TWC/35 : 0 État/organisation ayant le statut d'observateur
TWF/48 : 1 organisation ayant le statut d'observateur (CIOPORA)
TWO/50 : 1 État ayant le statut d'observateur (Thaïlande); 1 organisation ayant le statut d'observateur (CIOPORA)
TWW/51 : 3 organisations ayant le statut d'observateur (CropLife International, ESA, ISF)
BMT/16 : 1 État ayant le statut d'observateur (Arabie saoudite); 6 organisations ayant le statut d'observateur (CIOPORA, CropLife International, ESA, ISF, OCDE, SAA)

Participation aux ateliers préparatoires des sessions des groupes de travail techniques

TWA/46/Prep : 2 organisations ayant le statut d'observateur (ESA, ISF)
TWC/35/Prep : 0 État/organisation ayant le statut d'observateur
TWF/48/Prep : 1 organisation ayant le statut d'observateur (CIOPORA)
TWO/50/Prep : 1 État ayant le statut d'observateur (Thaïlande); 1 organisation ayant le statut d'observateur (CIOPORA)
TWW/51/Prep : 0 État/organisation ayant le statut d'observateur
BMT/16/Prep : 1 organisation ayant le statut d'observateur (ISF)

Voir également l'annexe II.

e) Participation aux activités de l'UPOV

Voir l'annexe II.

f) Participation aux activités faisant intervenir des membres du personnel de l'UPOV ou des formateurs de l'UPOV au nom du personnel de l'UPOV

Voir l'annexe II.

g) Cours universitaires dans lesquels est intégré le système UPOV de protection des obtentions végétales

- Cours de perfectionnement OMPI-OMC sur la propriété intellectuelle à l'intention des fonctionnaires nationaux, Genève (Suisse) (mars 2017)
- Deuxième programme de maîtrise en propriété intellectuelle de l'OAPI-OMPI, Yaoundé (Cameroun) (mai 2017)
- Colloque OMPI-OMC à l'intention des enseignants en propriété intellectuelle, Genève (Suisse) (juin 2017)
- Cours d'été sur la propriété intellectuelle organisé par l'OMPI et l'UNIGE, Genève (Suisse) (juin 2017)
- Intervenant de l'UPOV dans le cadre de la maîtrise en droit de la propriété intellectuelle, Queensland University of Technology, Brisbane (Australie) (juillet 2017)
- Programme de maîtrise en droit de la propriété intellectuelle avec spécialisation en dessins et modèles industriels proposé par l'OMPI et l'Université Tongji, Shanghai (Chine) (octobre 2017)
- Maîtrise en droit de la propriété intellectuelle organisée par l'OMPI et l'Université de Turin en coopération avec le CIF-OIT, Genève (Suisse) (octobre 2017)
- IV^e module intensif sur la protection des obtentions végétales de la maîtrise en propriété intellectuelle (Magister Lvcentinvs) de l'Université d'Alicante, Alicante (Espagne) (novembre 2017)

h) Mise en œuvre de projets avec des organisations partenaires et des donateurs

Partenariat mondial des semences : 7 réunions en ligne, 1 réunion du Comité directeur

SOUS-PROGRAMME UV.4 : RELATIONS EXTERIEURES

L'UPOV a pour mission de mettre en place et promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous. Le présent sous-programme vise à expliquer comment le système de l'UPOV encourage l'obtention de nouvelles variétés végétales, dans quelle mesure la mise au point de nouvelles variétés profite à la société, et le rôle du système de l'UPOV vis-à-vis des politiques agricoles et économiques.

Certains des faits les plus marquants de 2017 ont été l'adoption d'une rubrique contenant des questions fréquemment posées (FAQ) sur l'intérêt que présente le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV au regard des objectifs de développement durable des Nations Unies ainsi que la publication, sur le site Web de l'UPOV, d'une étude intitulée "*The socio-economic benefits of UPOV membership in Viet Nam : An ex post assessment on plant breeding and agricultural productivity after ten years*" (auteur principal : Steffen Noleppa), par HFFA Research GmbH, et d'une vidéo intitulée "*Using the UPOV system to benefit custodians of native wild germplasm in Argentina*". La question de l'intérêt limité pour les rubriques nouvellement publiées à l'intention des parties prenantes sur le site Web de l'UPOV sera examinée ultérieurement.

- Objectifs :**
- ◆ Élargir et renforcer la compréhension du système de l'UPOV de protection des obtentions végétales.
 - ◆ Fournir aux autres organisations intergouvernementales des informations sur la Convention UPOV, en vue d'assurer sa complémentarité avec les autres traités internationaux.

1. Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l'UPOV

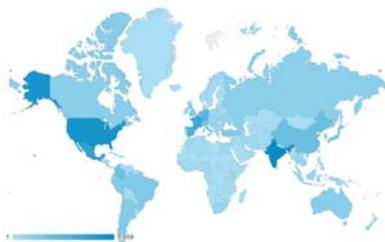
a) Mise à disposition sur le site Web de l'UPOV et par le biais d'autres médias d'informations et de matériels pertinents à l'intention du grand public

- rubrique contenant des questions fréquemment posées (FAQ) sur l'intérêt que présente le système de protection des obtentions végétales de l'UPOV au regard des objectifs de développement durable des Nations Unies
- publication, sur le site Web de l'UPOV, d'une étude intitulée "*The socio-economic benefits of UPOV membership in Viet Nam : An ex post assessment on plant breeding and agricultural productivity after ten years*" (auteur principal : Steffen Noleppa), par HFFA Research GmbH
- publication d'une vidéo "*Using the UPOV system to benefit custodians of native wild germplasm in Argentina*"
- Cinq communiqués de presse

b) Consultations du site Web de l'UPOV

	2017	2016	2015	2014	2013
Nombre de sessions :	177 469	200 539	191 534	187 125	178 732
Utilisateurs ponctuels :	84 393	88 906	86 366	86 291	84 336
Nombre de consultations de pages :	857 442	1 153 307	1 087 382	1 127 786	1 129 052
Nombre de pages/visites :	4,83	5,75	5,68	6,03	6,32
Durée moyenne des consultations :	00:04:30	00:05:13	00:05:15	00:06:00	00:06:35
Pourcentage de nouvelles consultations :	79,4%	42,70%	43,21%	44,19%	54,6%

Consultations du site Web dans le monde



Sessions par pays :

1.	États-Unis d'Amérique	(7,30%)
2.	France	(6,16%)
3.	Inde	(5,11%)
4.	Mexique	(4,88%)
5.	Japon	(4,71%)
6.	Pays-Bas	(4,42%)
7.	Espagne	(4,05%)
8.	Allemagne	(3,99%)
9.	Suisse	(3,29%)
10.	Chine	(2,87%)

Langue du logiciel de navigation	2017		2016		2015		2014		2013	
	Sessions	%								
1. en-us	48 128	27,12	60 689	42,11	66 347	39,58	72 248	38,61	70 706	39,56
2. es	16 708	11,64	18 164	58,21	17 765	59,03	18 154	9,70	18 669	10,45
3. en-gb	10 062	5,78	8 639	45,87	6 743	3,52	4 508	2,41	3 028	1,69
4. fr	9 471	5,34								
5. ru	6 768	3,81	7 292	19,83	6 608	3,45	6 824	3,65	6 596	3,69
6. ja-jp	6 545	3,69	6 915	24,09	5 277	2,76	5 729	3,06	6 444	3,61
7. es-419	6 542	3,69	5 605	57,38						
8. es-es	6 091	3,43	7 273	49,06	7 972	4,16	9 180	4,91	9 234	5,17
9. zh-cn	5 349	3,01								
10. fr-fr	5 185	2,92	5 502	42,31						
Total :	177 469		200 539		191 534		187 125		178 732	

1. en-us : anglais (États-Unis d'Amérique); 2. es : espagnol; 3. en-gb : anglais (Royaume-Uni); 4. fr : français; 5. ru : russe; 6. ja-jp : japonais (Japon); 7. es-419 : espagnol (Amérique latine et Caraïbes); 8. es-es : espagnol (castillan); 9. zh-cn : chinois; 10. fr-fr : français (France)

2. Meilleure connaissance par les parties prenantes du rôle et des activités de l'UPOV

a) Mise à disposition sur le site Web de l'UPOV et par le biais d'autres médias d'informations et de matériels pertinents à l'intention des obtenteurs, des producteurs de semences et des multiplicateurs de végétaux, des agriculteurs, des entreprises de transformation, des grossistes et des détaillants et des responsables de l'élaboration des politiques

Voir le sous-programme UV.4, indicateur d'exécution 1. "Meilleure connaissance par le public du rôle et des activités de l'UPOV", section a).

b) Articles dans des publications pertinentes auxquels l'UPOV a contribué

- Contribution du Bureau de l'UPOV au bulletin d'information d'ICARDA "Seed Info", Publication n° 52 de janvier 2017 (voir à l'adresse https://apps.icarda.org/wsInternet/wsInternet.aspx/DownloadFileToLocal?filePath=Tools_and_guidelines/SeedInfo_52.pdf&fileName=SeedInfo_52.pdf)
- Contribution du Bureau de l'UPOV au bulletin d'information d'ICARDA "Seed Info", Publication n° 53 de juillet 2017 (voir à l'adresse http://www.icarda.org/sites/default/files/Seed_Info_53.pdf)
- Entretien au cours du sixième congrès des Amériques sur les semences de la SAA, du 5 au 7 septembre 2017 à Carthagène des Indes (Colombie), pour la revue "Seed World" en ligne. L'entretien vidéo est accessible à l'adresse suivante : <http://seedworld.com/leontino-rezede-taveira-upov-farmers-benefit-variety-protection-facilitating-breeders/>
- Entretien au cours de la réunion annuelle de l'ASTA, tenue à Chicago (États-Unis d'Amérique) du 4 au 8 décembre 2017. L'entretien vidéo est accessible à l'adresse suivante : <http://seedworld.com/ben-rivoire-upov-world-seed-partnership-pbr-application-tool-75-countries-growing/>
- Contribution du Bureau de l'UPOV au chapitre 11 intitulé "Plant Varieties : The International Convention for the Protection of New Varieties of Plants (1991 Act)" de la publication de l'OMPI intitulée "Introduction to Intellectual Property : Theory and Practice" (publié par Wolters Kluwer, seconde édition, 2017, 624 pages (ISBN : 978-90-411-6093-5))

c) Rubriques du site Web de l'UPOV à l'intention des parties prenantes

Consultations du site Web de l'UPOV en 2017

Langue	Pages consultées	Consultations ponctuelles
Anglais	1 546	1 199
Espagnol	796	580
Français	372	284
Allemand	99	66

2 813 pages consultées (0,33% de toutes les pages consultées sur le site Web de l'UPOV (857 442 pages consultées))

d) Participation de parties prenantes à des séminaires et à des colloques

Aucun séminaire ni colloque organisé en 2017

e) Participation aux réunions des parties prenantes concernées et avec les parties prenantes concernées

- Dix-septième congrès annuel de l'AFSTA, Dakar (Sénégal) (mars 2017)
- Réunion du Comité de la propriété intellectuelle de l'ISF, Zurich (Suisse) (mars 2017)
- Séminaire annuel de DanSeed, Copenhague (Danemark) (mars 2017)
- Séminaire de haut niveau de l'IPAN sur la propriété intellectuelle et le Brexit, Londres (Royaume-Uni) (mars 2017)
- Cinquante-sixième assemblée générale annuelle de la CIOPORA, Toronto (Canada) (avril 2017)
- Congrès mondial 2017 de l'ISF sur les semences, Budapest (Hongrie) (mai 2017)
- Programme d'enseignement à distance sur les semences en Afrique de l'Ouest organisé par le CORAF/WECARD, Accra (Ghana) (juin 2017)
- Deuxième congrès du Paraguay sur les semences, Obligado (Paraguay) (août 2017)
- Troisième congrès bolivien sur les semences, Santa Cruz de la Sierra (Bolivie, (État plurinational de)) (août 2017)
- Sixième congrès des Amériques sur les semences, Carthagène des Indes (Colombie) (septembre 2017)
- Réunion annuelle de l'ESA, Riga (Lettonie) (octobre 2017)
- Asian Seed Congress 2017, Bangkok (Thaïlande), novembre 2017
- Conférence 2017 sur la protection de la propriété intellectuelle pour l'innovation des variétés végétales, Amsterdam (Pays-Bas) (décembre 2017)
- Congrès de l'ASTA, Chicago (États-Unis d'Amérique) (décembre 2017)

3. Meilleure connaissance par d'autres organisations du rôle et des activités de l'UPOV

a) Participation aux réunions des organisations concernées et avec les organisations concernées

- Seizième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Rome (Italie) (janvier 2017)
- Réunions du groupe de travail ad hoc de l'OCDE et réunion du groupe de travail technique des systèmes des semences de l'OCDE, Paris (France) (janvier 2017)
- Trente-troisième session de l'IGC de l'OMPI, Genève (Suisse) (février 2017)
- Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l'OMC), Genève (Suisse) (mars 2017)
- Réunion du conseil d'administration de l'OCVV, Angers (France) (mars 2017)
- Sixième réunion du groupe de travail ad hoc à composition non limitée visant à améliorer le fonctionnement du système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international, Rome (Italie) (mars 2017)
- Événement spécial organisé par le Traité international sur l'amélioration de la stratégie de financement du Traité international, Rome (Italie) (mars 2017)
- Trente-quatrième session de l'IGC de l'OMPI, Genève (Suisse) (juin 2017)
- Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l'OMC), Genève (Suisse) (juin 2017)
- Réunion du Groupe de travail de l'OCVV chargé de la révision des notes explicatives et principes directeurs relatifs aux dénominations variétales, Paris (France) (juin 2017)
- Réunion annuelle sur les systèmes de semences de l'OCDE, Prague (République tchèque) (juin 2017)
- Atelier de l'APEC-IPEG sur les opportunités et les difficultés de la commercialisation des variétés végétales dans la région de l'APEC et séminaire national sur les opportunités et les difficultés de la commercialisation des obtentions végétales, Hô Chi Minh-Ville (Viet Nam) (août 2017)
- Séminaire sur la propriété intellectuelle et l'innovation dans le système agroalimentaire, Genève (Suisse) (septembre 2017)

- Séminaire national de l'OAPI de sensibilisation à la protection des obtentions végétales au sein de la région de l'OAPI, Dakar (Sénégal) (septembre 2017)
- Réunion du Conseil d'administration de l'OCVV, Bruxelles (Belgique) (octobre 2017)
- Réunion du Conseil des ADPIC (siège de l'OMC), Genève (Suisse) (octobre 2017)
- Septième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, Kigali (Rwanda) (novembre 2017)
- Quarante et unième session du Conseil d'administration de l'ARIPO et seizième session du Conseil des ministres de l'ARIPO, Lilongwe (Malawi) (novembre 2017)
- Conférence de l'OEB et de l'OCVV sur les moyens de soutenir l'innovation dans le domaine des variétés végétales, Bruxelles (Belgique) (novembre 2017)
- Vingt et unième réunion annuelle entre l'OCVV et ses offices d'examen, Angers (France) (décembre 2017)
- Cinquante-septième session du Conseil d'administration de l'OAPI, Niamey (Niger) (décembre 2017)

[L'appendice suit]

APPENDICE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Termes de l'UPOV

BMT	Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
Bureau	Bureau de l'Union
CAJ	Comité administratif et juridique
DL-205	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Introduction au système UPOV de protection des variétés végétales selon la Convention UPOV"
DL-305	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Examen des demandes de droits d'obtenteur"
DL-305A	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Administration des droits d'obtenteur" (partie A du cours DL-305)
DL-305B	Cours d'enseignement à distance de l'UPOV "Examen DHS" (partie B du cours DL-305)
DHS	Distinction, homogénéité et stabilité
TC	Comité technique
TC-EDC	Comité de rédaction élargi du Comité technique
TWA	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWP	Groupes de travail techniques
TWV	Groupe de travail technique sur les plantes potagères
	Outil de demande de droit d'obtenteur UPOV PRISMA
WG-DEN	Groupe de travail sur les dénominations variétales
WG-ISC	Groupe de travail sur un éventuel système international de coopération
WSP	Partenariat mondial des semences

Acronymes

ADPIC	Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
AFSTA	Association africaine du commerce des semences
Agroscope	Centre suisse de compétence pour la recherche agricole
APEC-IPEG	Groupe d'experts sur les droits de propriété intellectuelle de la Coopération économique Asie-Pacifique
APROSEMP (SAA)	Association des producteurs de semences du Paraguay (membre de la SAA)
APSA	Association des semenciers d'Asie et du Pacifique
ARIPO	Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle
AWARD	Femmes africaines dans la recherche et le développement agricoles
BID-REACH	Projet de la Banque interaméricaine de développement intitulé " <i>Regional Entrepreneurial Asset Commercialization Hub</i> "
BruIPO	Office de la propriété intellectuelle du Brunéi Darussalam
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCI	Centre du commerce international
CGRFA	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CIMMYT	Centre international d'amélioration du maïs et du blé
CIOPORA	Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée
CIPO	Office du commerce et de la propriété intellectuelle (Saint-Vincent-et-les Grenadines)
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CORAF (voir également WECARD)	Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles
DanSeed	Centre danois pour la science et les techniques des semences
DAR (voir également MOALI) du Myanmar	Département de la recherche agricole du Myanmar

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
Forum EAPVP	Forum sur la protection des obtentions végétales en Asie orientale
GEVES (France)	Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences
GNIS (France)	Groupement national interprofessionnel des semences et plants
ICARDA	Centre international de recherche agricole dans les zones arides
IEPI	Institut équatorien de la propriété intellectuelle
IGC	Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore
INDECOPI	Institut national pour la défense de la libre concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (Pérou)
INIAF de Bolivie (État plurinational de)	Institut national pour l'innovation dans l'agriculture, l'élevage et les forêts de la Bolivie (État plurinational de)
IPAN	Réseau de sensibilisation à la propriété intellectuelle
IP Key	IP Key, projet cofinancé par l'Union européenne et l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO). Il a été mis en œuvre par l'EUIPO en coopération avec l'OEB.
ISF	International Seed Federation (Fédération internationale des semences)
ISRA	Institut sénégalais de recherches agricoles
ISTA	Association internationale d'essais de semences
JATAFF	Association japonaise d'innovation technique pour l'agriculture, les forêts et la pêche
JICA	Agence japonaise pour la coopération internationale
KOICA	Agence coréenne pour la coopération internationale
KSHS	Société coréenne des sciences horticoles
KSVS	Service coréen des semences et des variétés
MAFF du Japon	Ministère de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche du Japon
MAGA du Guatemala	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala
MARD du Viet Nam	Ministère de l'agriculture et du développement rural du Viet Nam
MDRT de Bolivie (État plurinational de)	Ministère du développement rural et du territoire de Bolivie (État plurinational de)
MEA des Pays-Bas	Ministère des affaires économiques du Royaume des Pays-Bas
MIH du Cambodge	Ministère de l'industrie et de l'artisanat du Cambodge
MOA	Ministère de l'agriculture
MOALI du Myanmar	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'irrigation du Myanmar,
Naktuinbouw	Agence de surveillance pour l'horticulture des Pays-Bas
NARO du Japon	Organisation nationale de recherche agricole et alimentaire
OAPI	Organisation africaine de la propriété intellectuelle
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCVV	Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne
OEB	Office européen des brevets
OMA	Organisation mondiale des agriculteurs
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
PIPRA	Ressources publiques de propriété intellectuelle pour l'agriculture
PRV (Suède)	Office suédois des brevets et de l'enregistrement
QUT (Australie)	Queensland University of Technology (Australie)
SAA	Association des semences des Amériques
SFA de Chine	Administration nationale des forêts de Chine
Sida	Agence suédoise de coopération internationale au développement
SPCRI d'Iran (République islamique d')	Institut de certification et d'enregistrement des semences et des végétaux d'Iran (République islamique d')
Traité international	Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
UNIGE	Université de Genève
USPTO	Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique
WECARD (voir également CORAF)	Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles

i Définition des termes employés en lien avec les statistiques concernant le site Web dans le présent rapport :

- Les "utilisateurs" sont les personnes qui ont effectué au moins une session au cours de la période donnée.
- Une "session" est la période pendant laquelle un utilisateur consulte le site Web de manière active. Le terme "sessions" correspond au nombre total de sessions au cours de la période donnée.
- L'expression "consultations ponctuelles" correspond au nombre de consultations du site Web au cours desquelles la page en question a été consultée au moins une fois.
- Le terme "consultations" correspond au nombre total de consultations d'une page. Si le même utilisateur consulte plusieurs fois une page donnée au cours de la même session, toutes les consultations sont comptabilisées.

[Fin de l'appendice et du document]